

## E . Impacts paysagers depuis l'aire d'étude rapprochée

### 1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L'AIRE RAPPROCHÉE


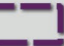

#### (ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

*Photo : Extrait d'un photomontage - Vue depuis la frange ouest de St-Maxire (photomontage n°8)*







FIGURE 118 : LOCALISATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES SUR LA CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE DU PROJET ÉOLIEN - AIRE RAPPROCHÉE

PROJET DE RENOUELEMENT DE LA FERME ÉOLIENNE DE BENET

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée


Angle apparent

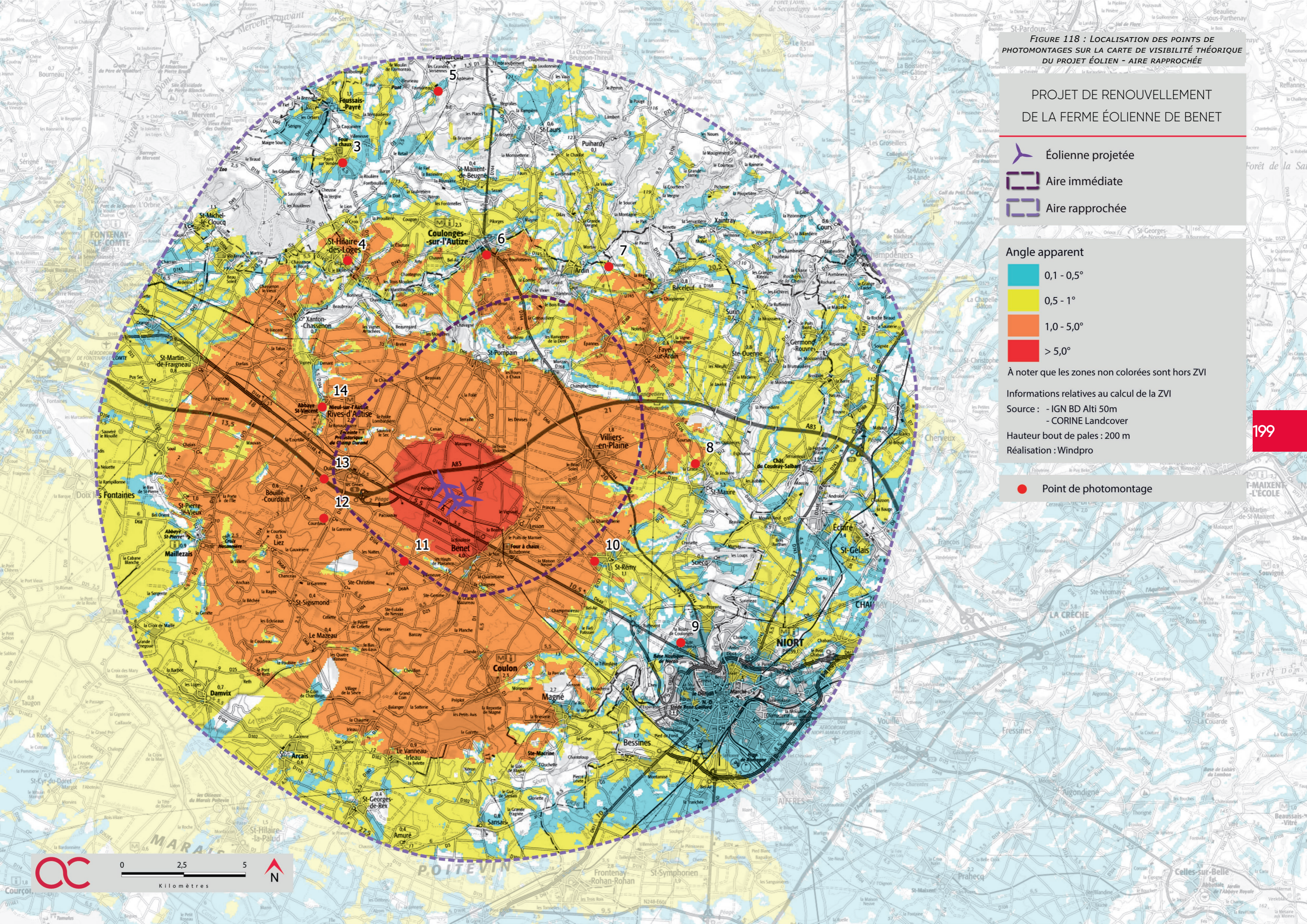
-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  > 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

- Source : - IGN BD Alti 50m
- CORINE Landcover
- Hauteur bout de pales : 200 m
- Réalisation : Windpro

-  Point de photomontage

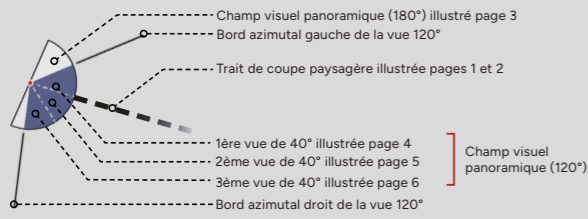


### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E01 : 13,6km  
 Éolienne la plus éloignée : E03 : 14,4 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

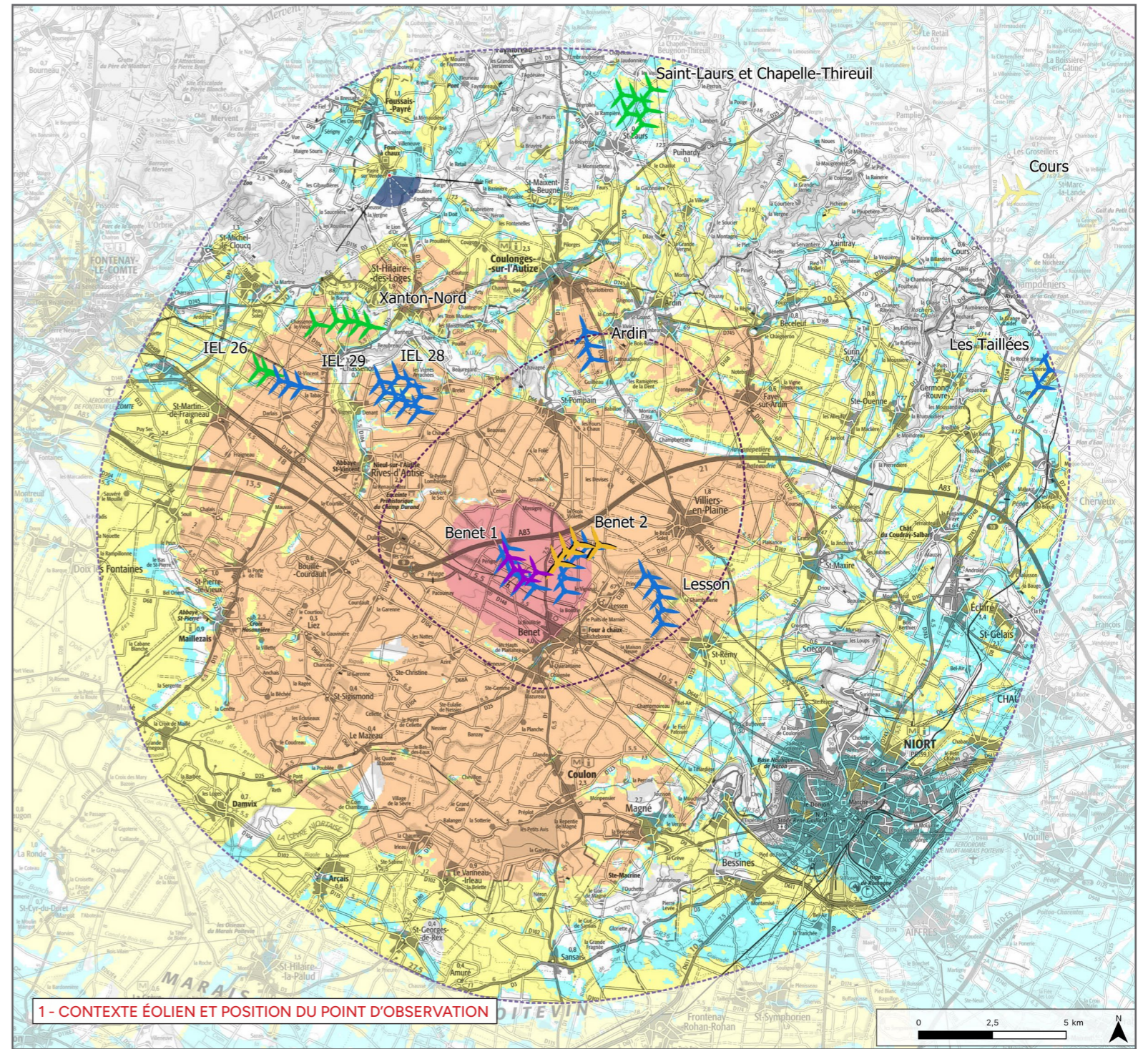
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

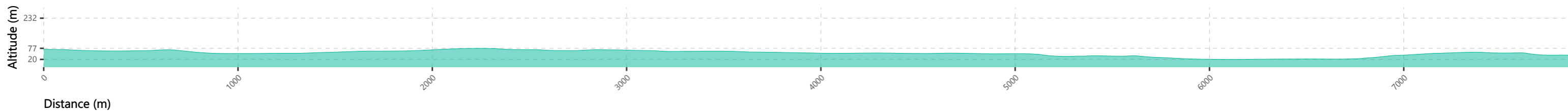
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

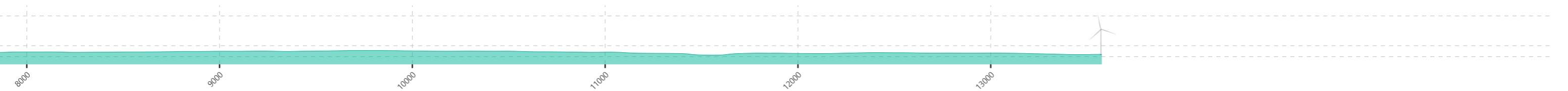
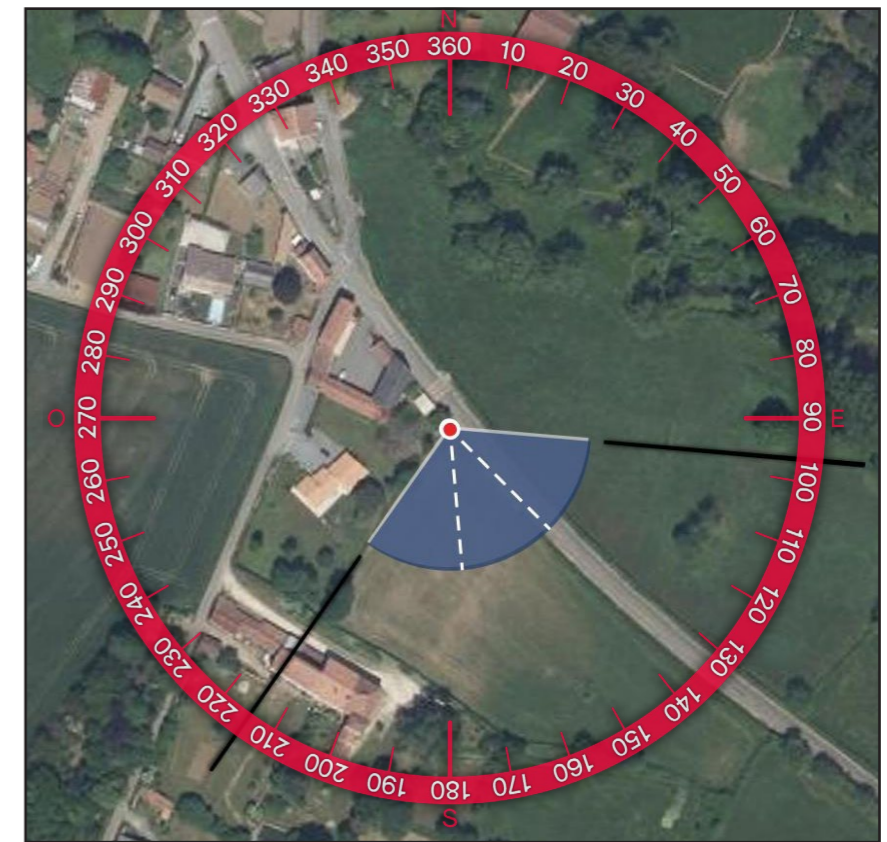
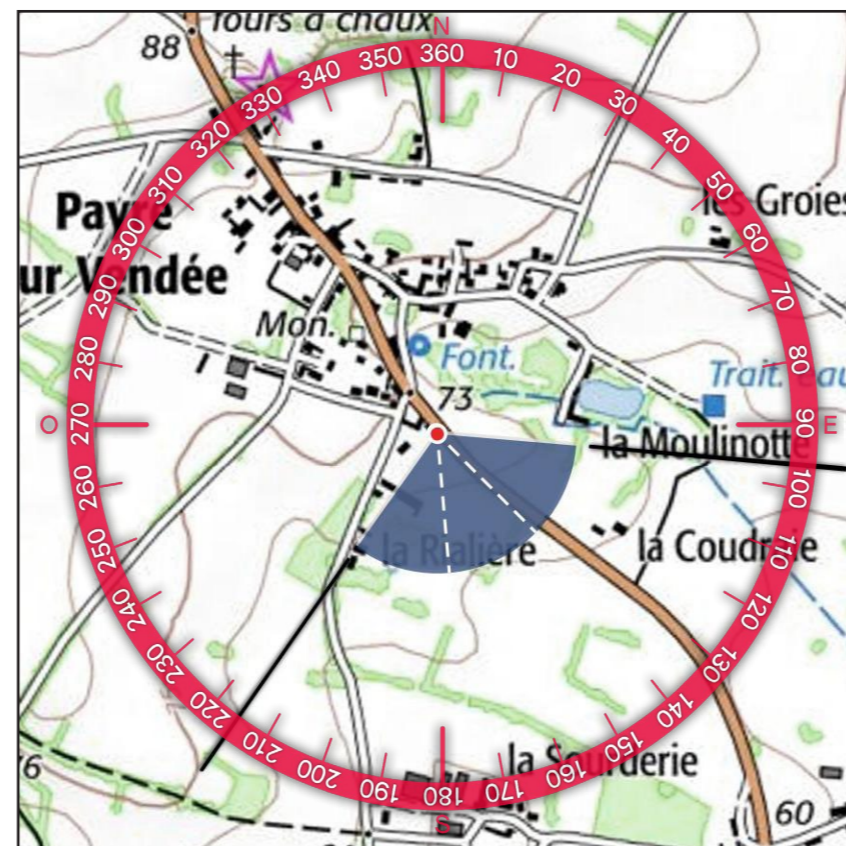


2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 2  
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 418322, 6607717, 75,2  
Date et heure de prise de vue : 06/03/2023 14:11  
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm  
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
Assemblage panoramique : Cylindrique  
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE- (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Croix Violette

E04

E03

E02

E01





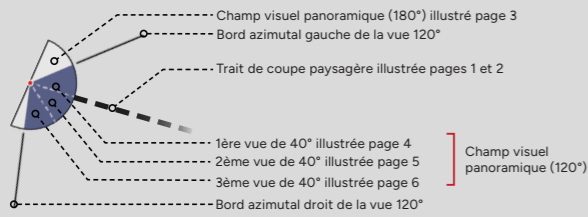
| TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER                                  | ÉLÉMENT CONCERNÉ   | ANALYSE PAYSAGÈRE  | TYPLOGIE DE L'EFFET  | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|---|--------------------|--|--|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                        | Parc éoliens       | Depuis la sortie du bourg de Payré-sur-Vendée, les vues sont relativement profondes sur les ondulations du plateau. Le contexte éolien est constitué du parc de IEL 28 sur la droite du panorama et d'un pôle éolien (Lesson, Benet 2 et Croix violette) au centre. Les perceptions de ces parcs sont filtrées par la trame bocagère qui se développe sur le plateau atténuant leur prégnance. La ferme éolienne de Benet s'inscrit dans le prolongement du pôle éolien. Comme celui-ci, les éoliennes sont filtrées par la végétation avec seulement les pales visibles. De plus en période estivale, l'apparition des feuilles viendra réduire fortement la perception du projet. Depuis ce point de vue situé dans le périmètre du SPR de Foussais-Payré, les impacts sont qualifiés de très faibles. | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet d'étalement sur l'horizon</li> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> </ul> | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé | SPR Foussais Payré |  | > Phénomène de visibilité  | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E01 : 9,8km  
 Éolienne la plus éloignée : E03 : 10,7 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

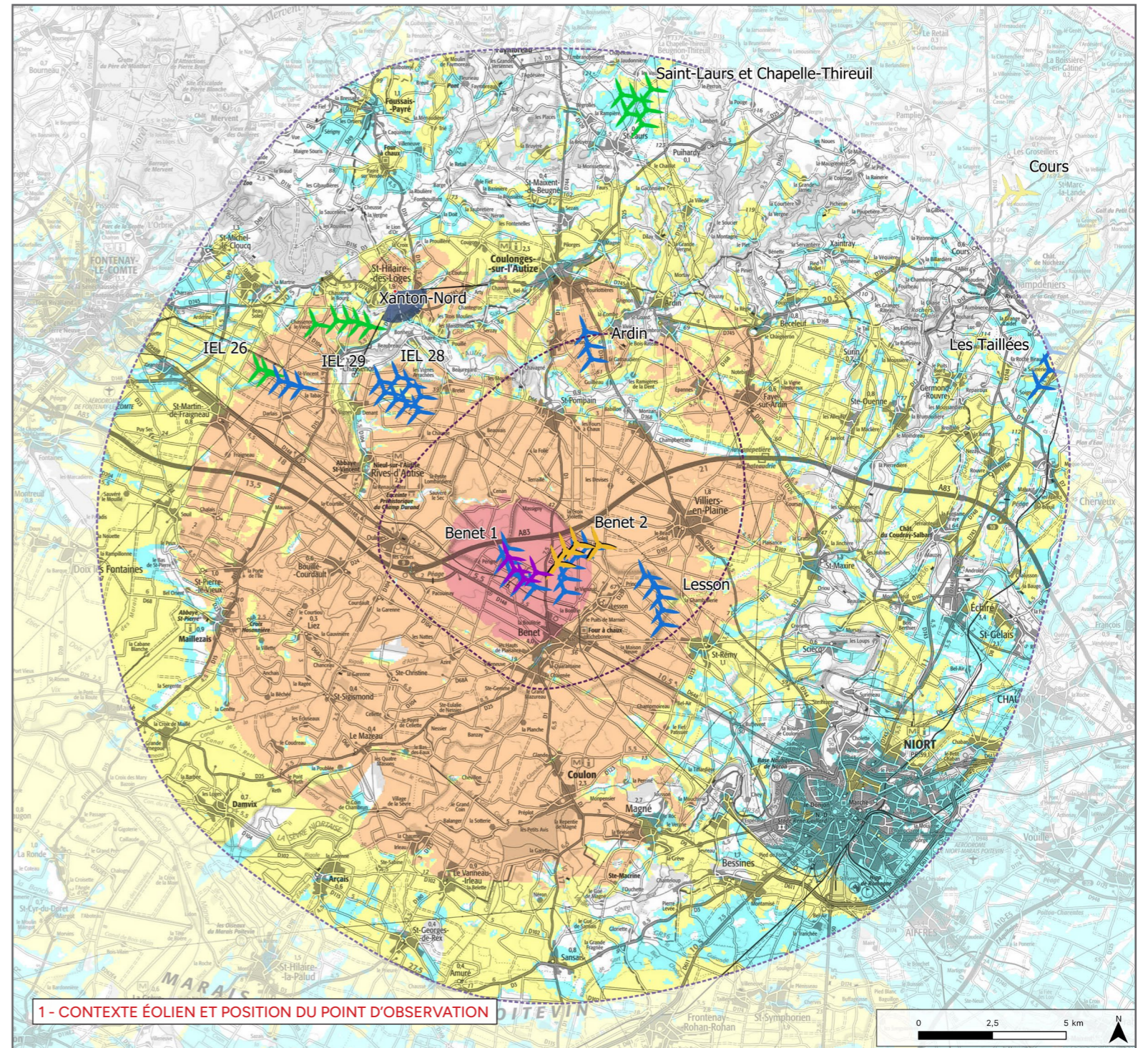
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

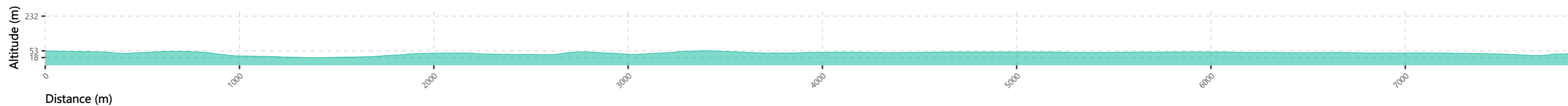
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 5 été

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 418513, 6603793, 54,5

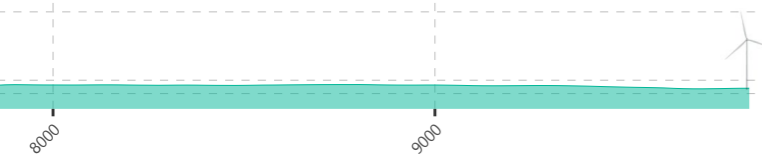
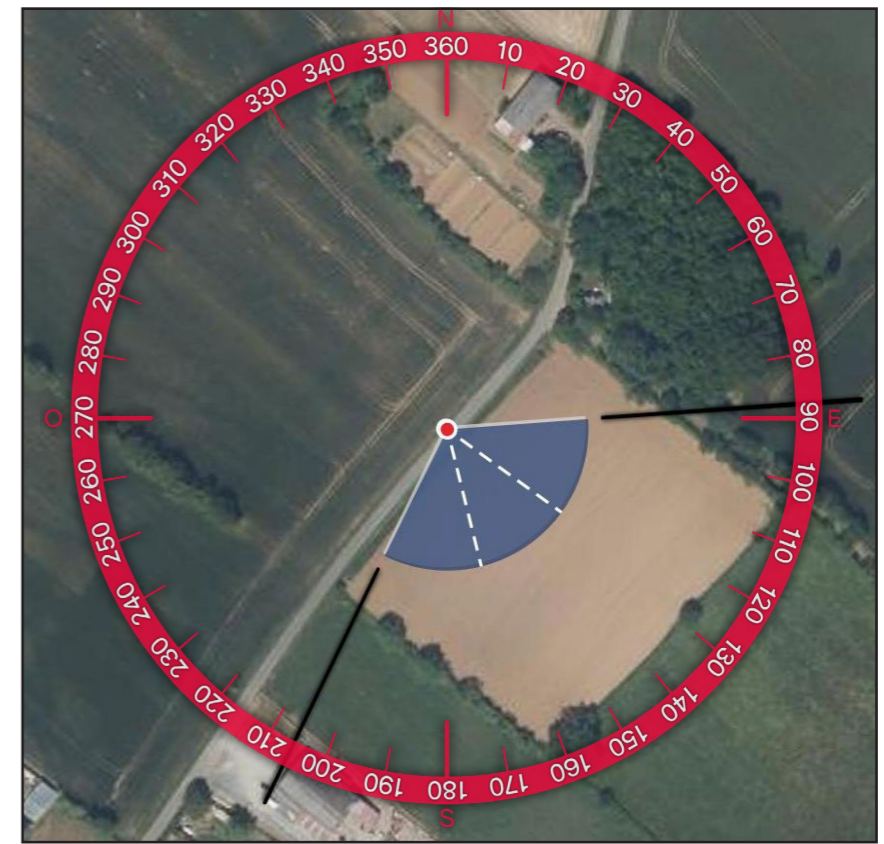
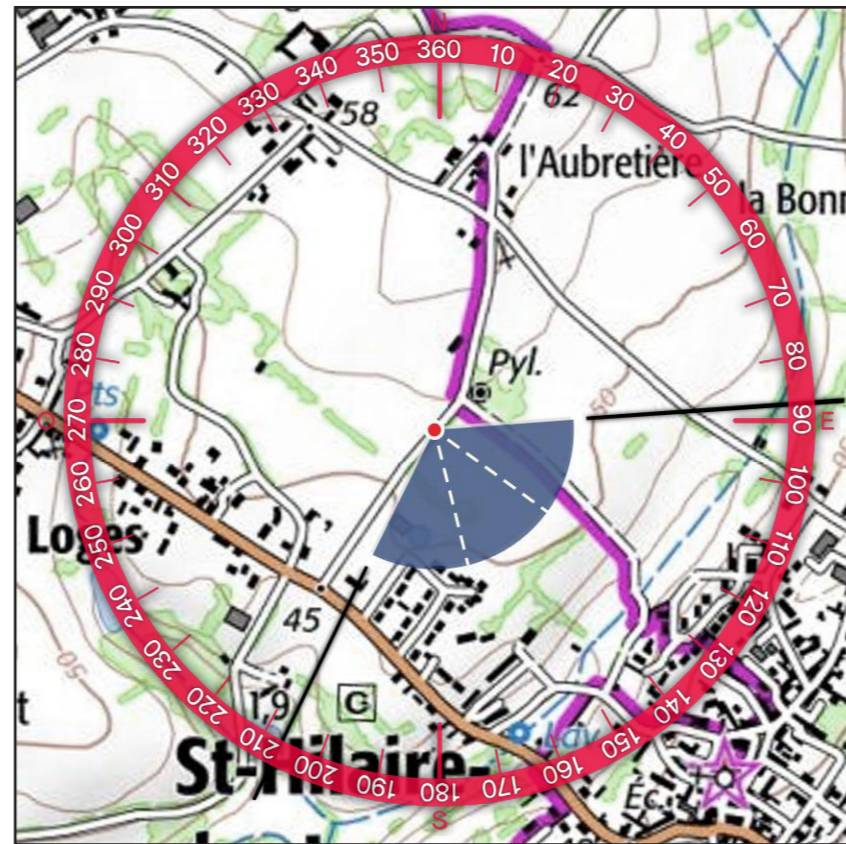
Date et heure de prise de vue : 14/09/2023 13:17

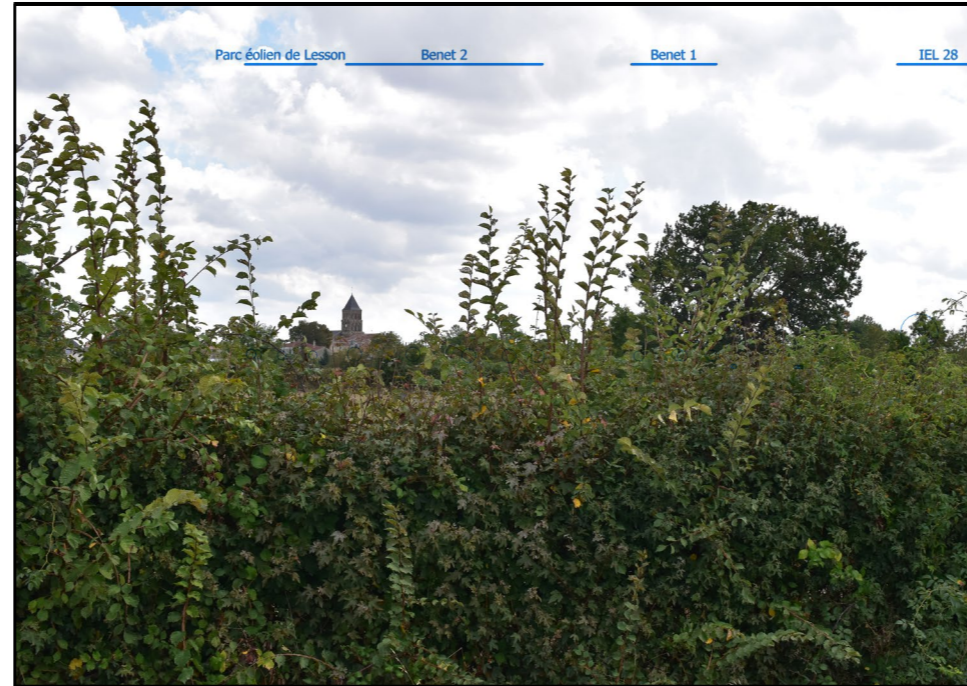
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



Croix Violette

---

E04

E03

E02

E01





| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER  | ÉLÉMENT CONCERNÉ                                   | ANALYSE PAYSAGÈRE   | TYPOLOGIE DE L'EFFET                       | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|--|--|---|--|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
|  |  |   |  | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg | Covisibilité St-Hilaire-des-Loges                  | Depuis l'ouest du village de St-Hilaire-des-Loges, les vues sont filtrées par la végétation issue de la trame bocagère. La silhouette du bourg avec l'église reste cependant visible mais aucune perception plus profonde n'est possible. L'impact est qualifié de nul. | > Pas de modification du paysage quotidien | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé            | Covisibilité avec l'église de St-Hilaire-des-Loges |   | > Pas de modification de l'écrin paysager  | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

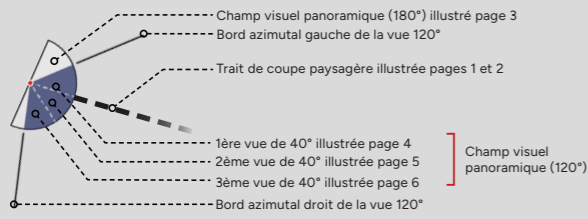


### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E01 : 15,9km  
 Éolienne la plus éloignée : E03 : 16,6 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

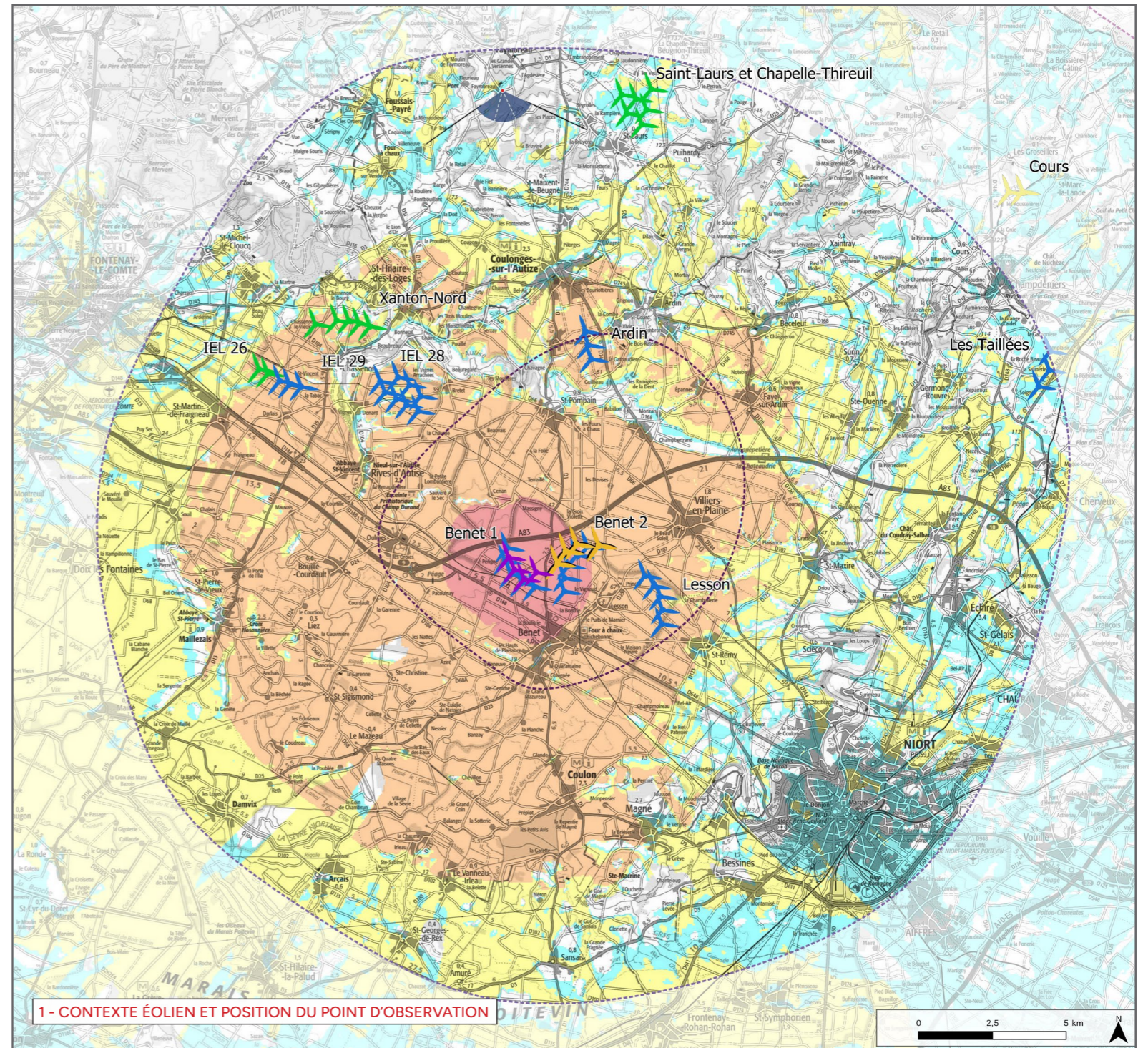
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

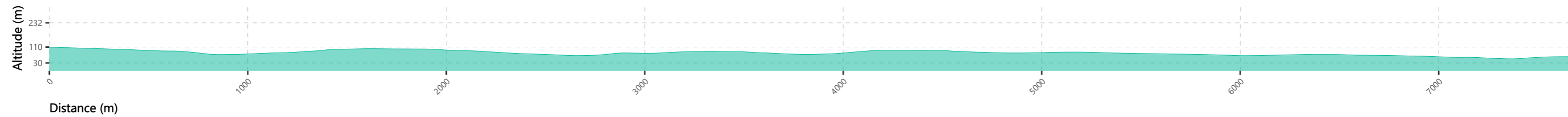
#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



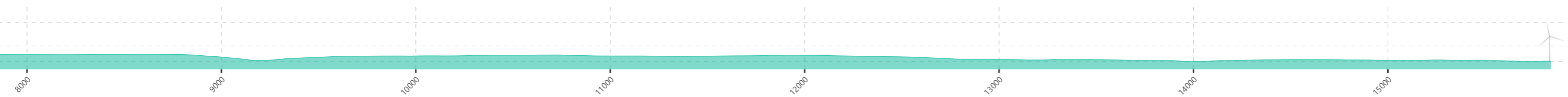
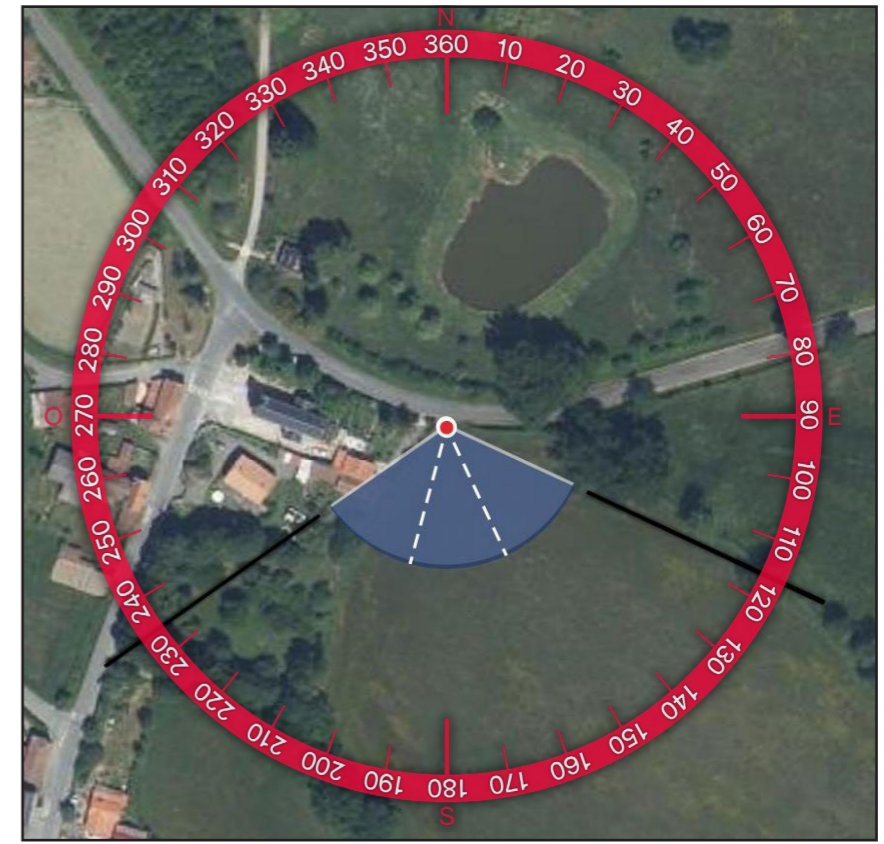
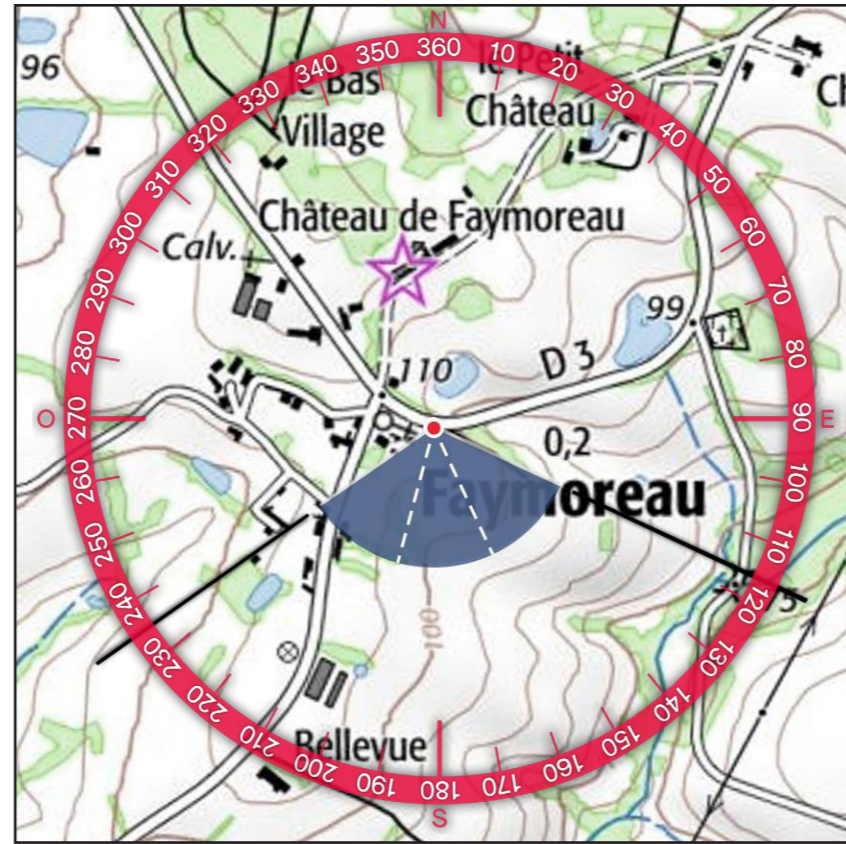
1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 1  
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 422155, 6610593,  
Date et heure de prise de vue : 10/8  
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm  
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
Assemblage panoramique : Cylindrique  
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE- (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Croix Violette

E04 E03 E02 E01





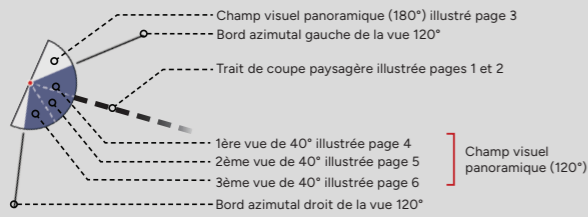
| TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER                                  | ÉLÉMENT CONCERNÉ | ANALYSE PAYSAGÈRE   | TYPLOGIE DE L'EFFET  | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|---|------------------|---|--|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                        | Parcs éoliens    | Depuis la frange sud du bourg de Faymoreau, dans le périmètre du SPR, les vues sont ouvertes sur les ondulations du plateau. Les parcs de Benet 2 et la croix violette apparaissent tronqués à l'horizon. En effet, seules les pales et certaines nacelles sont visibles en arrière-plan du relief et de la végétation avec une emprise minimale. Le parc en projet s'insère quand à lui dans le prolongement de ces deux parcs avec la même configuration. C'est-à-dire avec seulement les pales et certaines nacelles visibles mais un nombre d'éolienne perceptible similaire. La prégnance du projet reste cependant fortement réduite par la topographie du territoire. Les impacts sont qualifiés de très faible. | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet d'étalement sur l'horizon</li> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> </ul> | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé | SPR Faymoreau    |   | > Phénomène de visibilité  | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E01 : 9,4 km  
 Éolienne la plus éloignée : E03 : 10,1 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

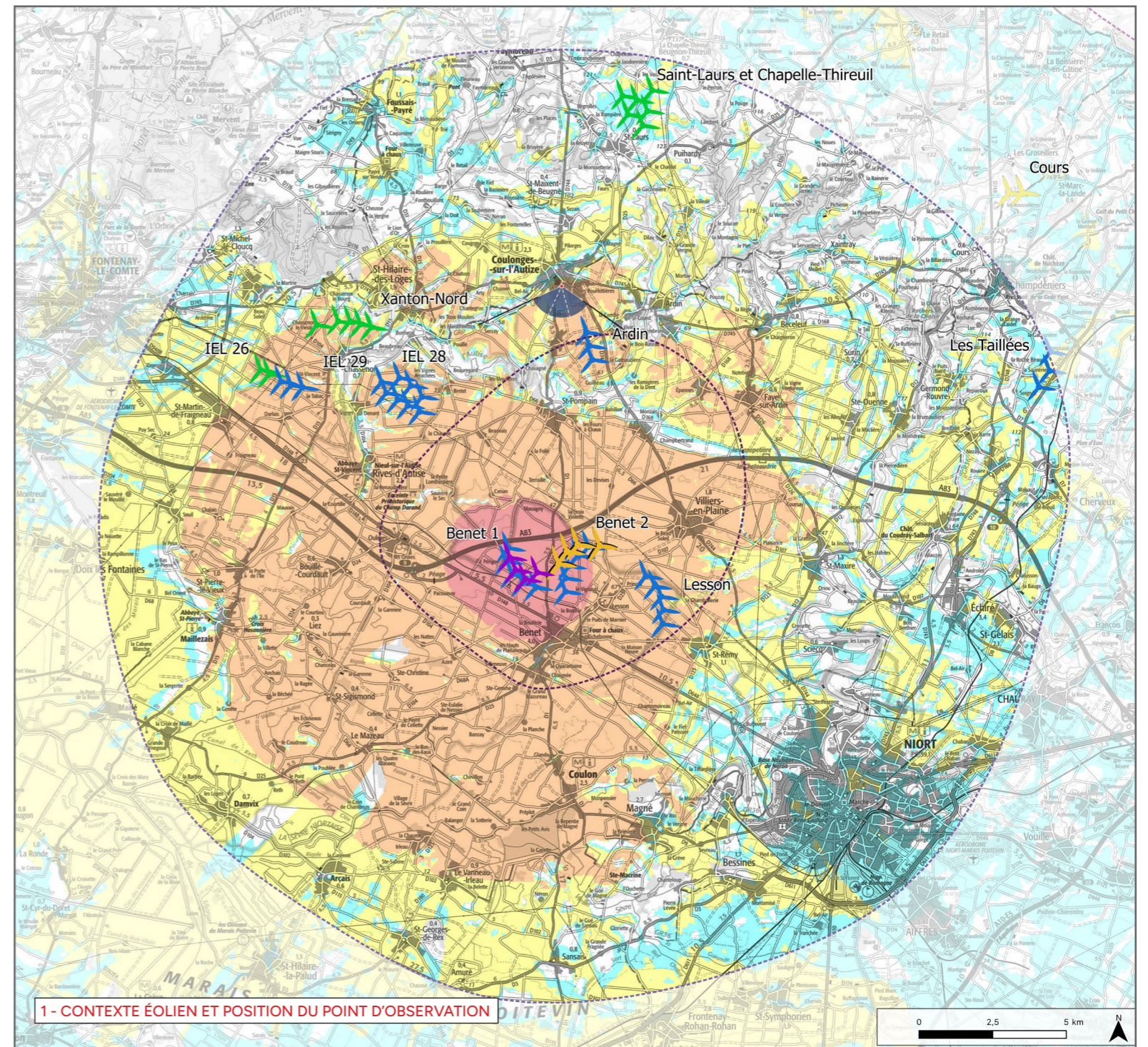
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

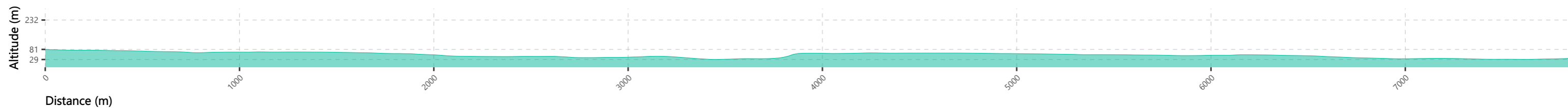
#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



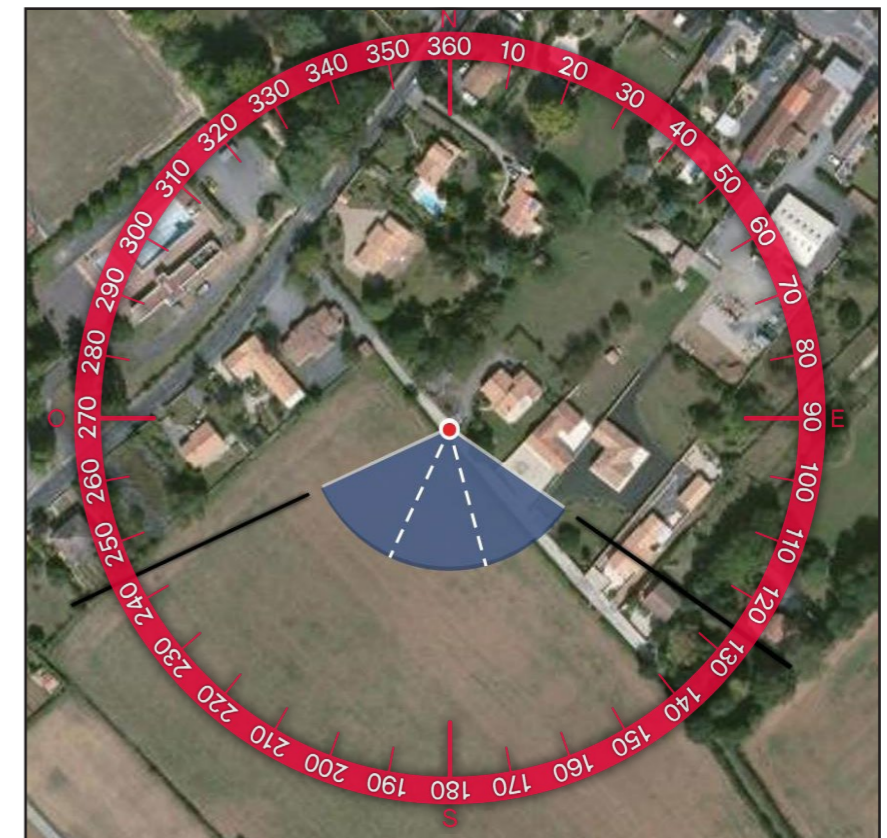
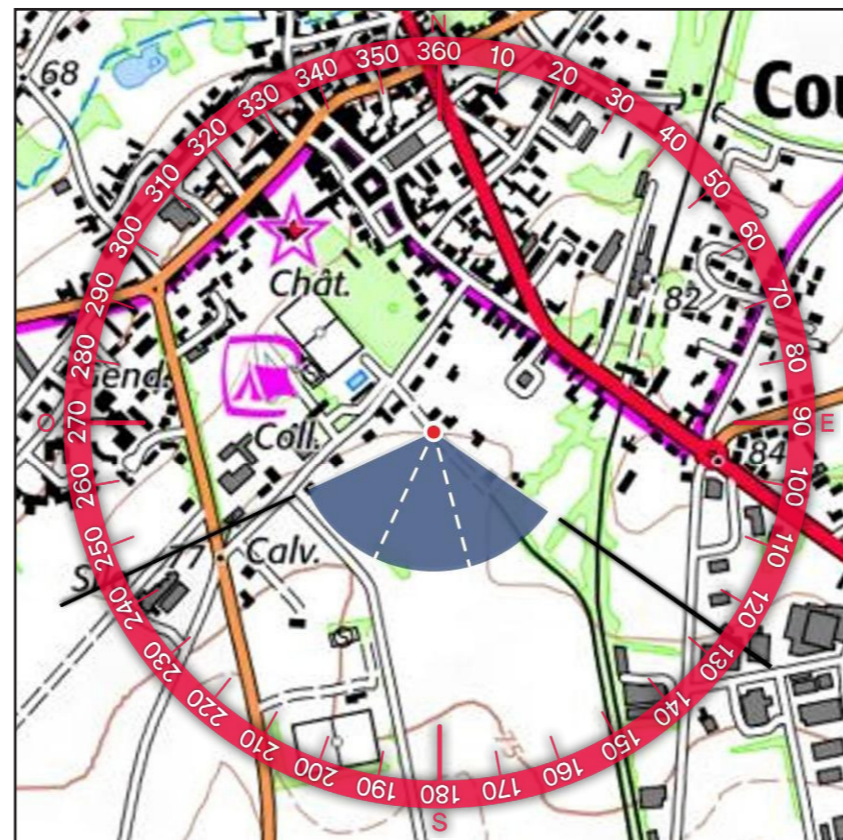
1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 6 été  
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 424122, 6603995, 81,5  
Date et heure de prise de vue : 14/09/2023 08:44  
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm  
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
Assemblage panoramique : Cylindrique  
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - ( Éolienne en service Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - ( Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne instruite MRAE Projet éolien de la Croix Violette Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°

221

5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



# Croix Violette

---

E04

E03

E02

E01





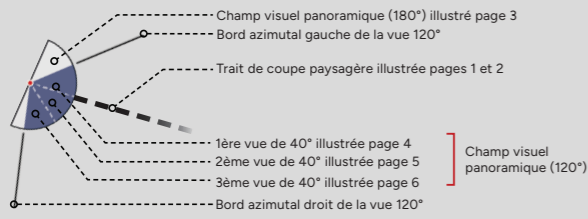
| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER  | ÉLÉMENT CONCERNÉ                     | ANALYSE PAYSAGÈRE  | TYPOLOGIE DE L'EFFET   | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|--|--------------------------------------|--|--|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                                   | Parcs éoliens                        | Depuis la frange sud de Coulonges-sur-l'Autize, les vues sont relativement profondes sur le plateau agricole. Le contexte éolien est composé du parc des Ardins sur la gauche du panorama avec une prégnance marquante et d'un pôle éolien, au centre, qui émerge de la ligne boisé soulignant l'horizon. Bien que la totalité des rotors de ce pôle éolien soit visible, la distance réduit fortement leur emprise visuelle. La ferme éolienne de Benet s'inscrit dans le prolongement de ces éoliennes avec une hauteur apparente similaire, cependant E1, E2, E3 et E4 sont filtrées voire masquées par le boisement situé au premier plan. De ce fait, l'impact est qualifié de très faible. | > Effet d'étalement sur l'horizon<br>> Effet de renforcement du motif éolien | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg | Frange sud de Coulonges-sur-l'Autize |  | > Modification du paysage quotidien  | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E04 : 10,9km  
 Éolienne la plus éloignée : E03 : 11,3 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

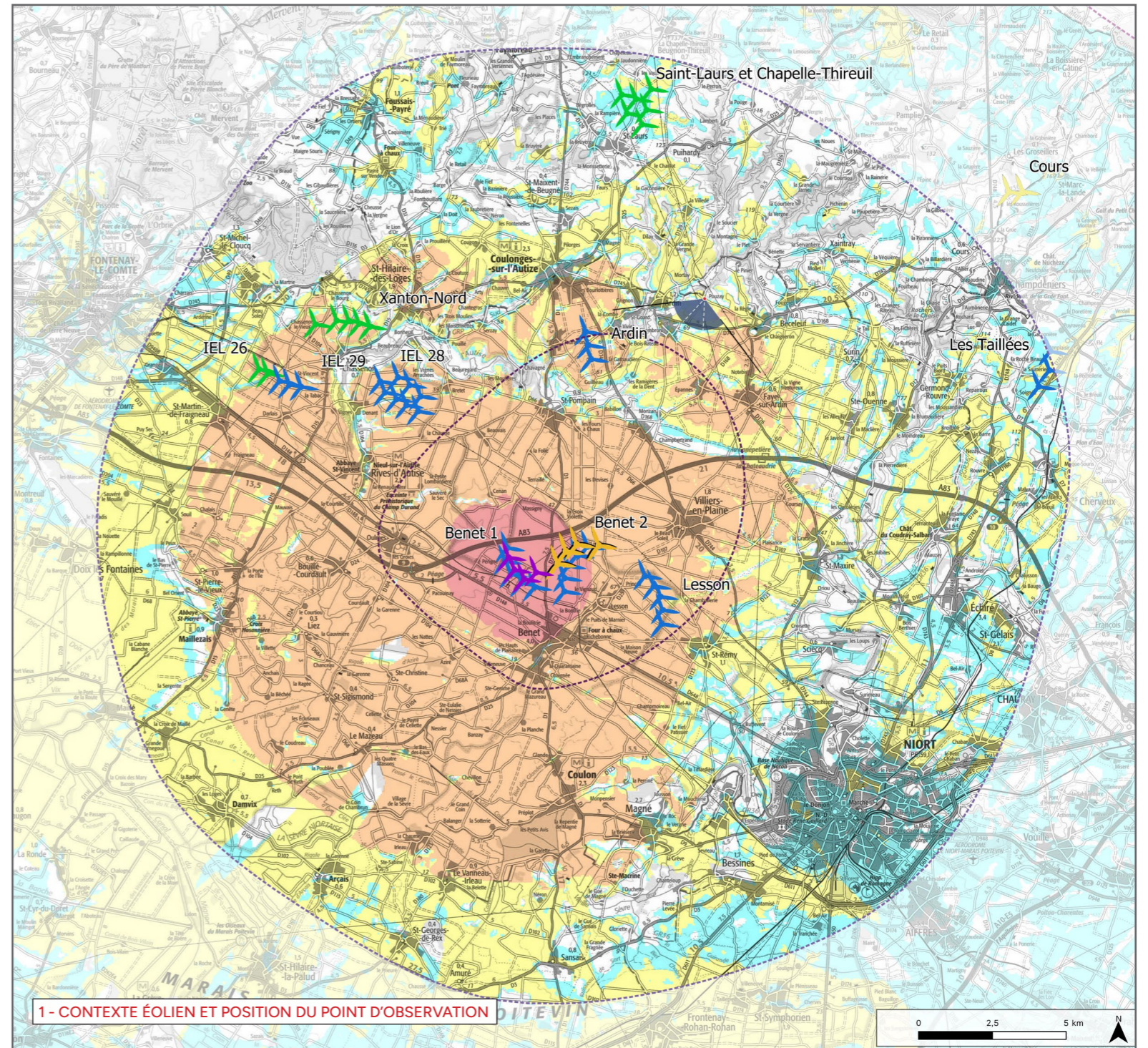
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

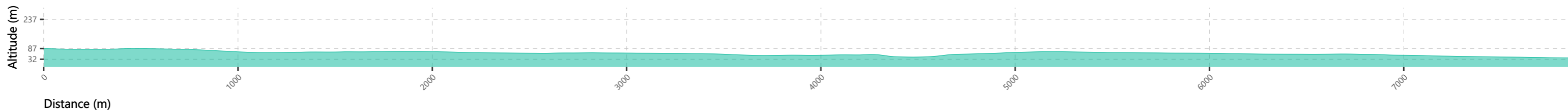
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 7 été

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 429005, 6603547, 87,1

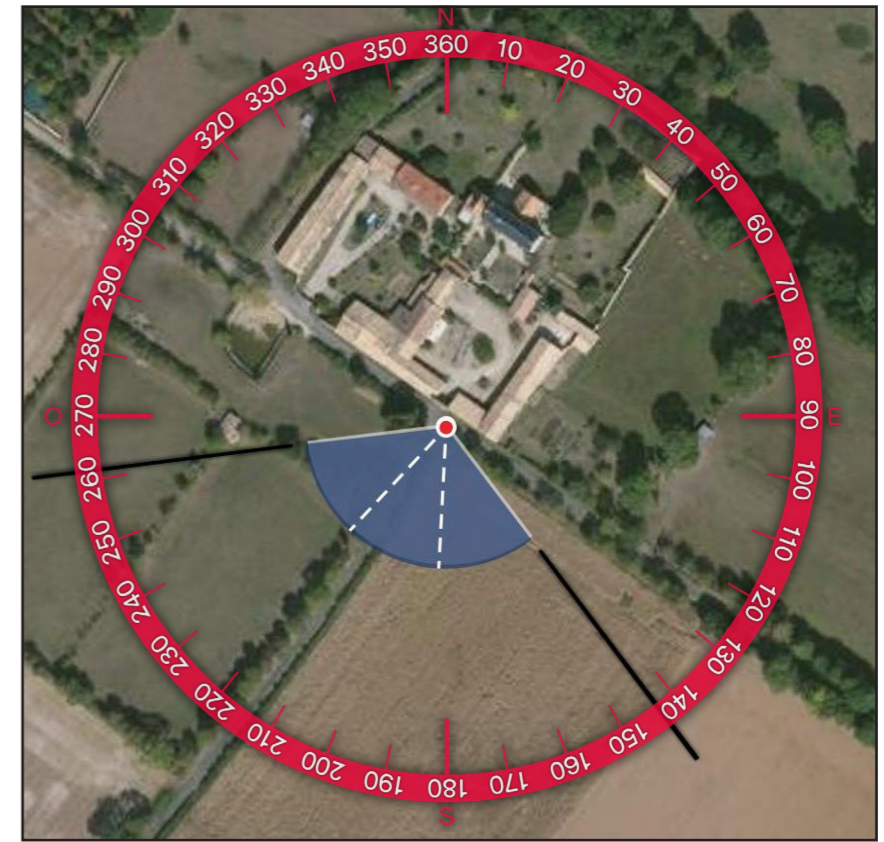
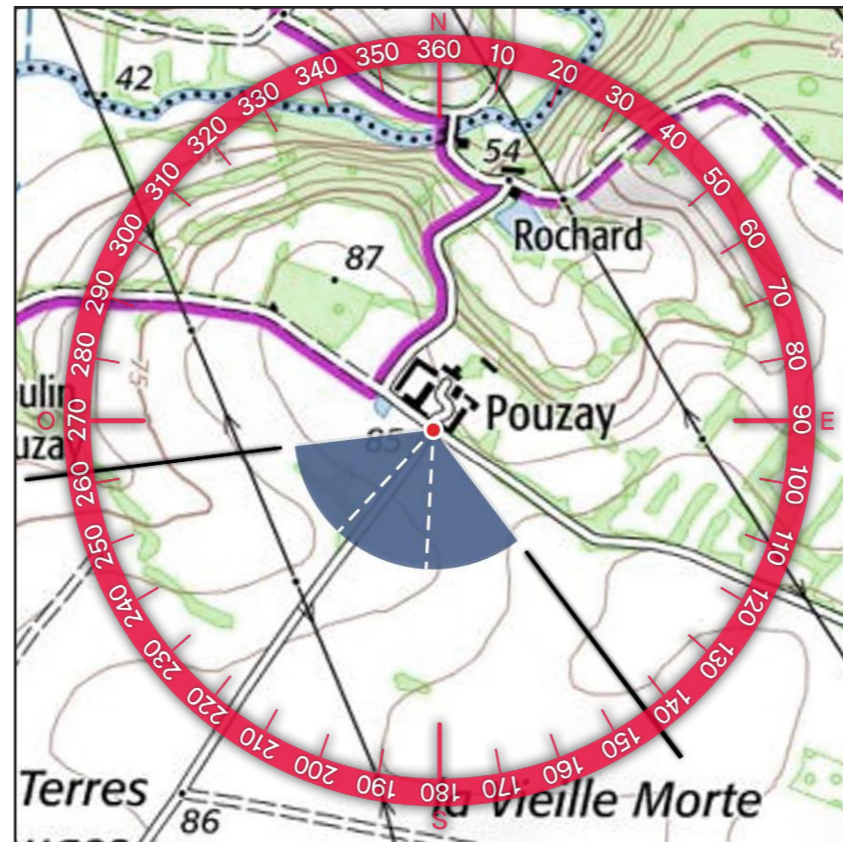
Date et heure de prise de vue : 14/09/2023 09:03

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE- (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°

227

5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





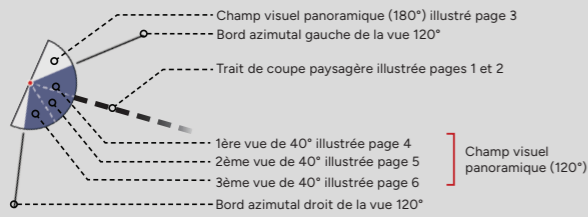
| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER                                 | ÉLÉMENT CONCERNÉ   | ANALYSE PAYSAGÈRE   | TYPOLOGIE DE L'EFFET                             | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|---|--------------------|---|--|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                        | PE de Lessons      | Depuis le lieu-dit de Pouzay, les vues sont contraintes par la trame bocagère qui longe les routes. Le parc de Lesson est légèrement perceptible au loin avec les pales de ses éoliennes qui émergent de la ligne d'horizon. Depuis ce point de vue, le parc en projet apparaît dans l'axe de la route, dans une fenêtre de visibilité au sein de la végétation. Cependant les éoliennes E1 et E2 sont masquées par les boisements. Seuls les rotors des éoliennes E3 et E4 sont perceptibles dans leur quasi totalité. L'emprise visuelle du projet reste minime du fait de la distance d'éloignement. | > Pas de modification de la lisibilité des parcs | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé | Asinerie de Pouzay | Depuis l'asinerie de Pouzay, les vues sont fermées par le mur d'enceinte. Cependant depuis les abords du monument, le projet reste perceptible. Les impacts sont qualifiés de très faible.  | > Phénomène de visibilité                        | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E04 : 9,3km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 10,2 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

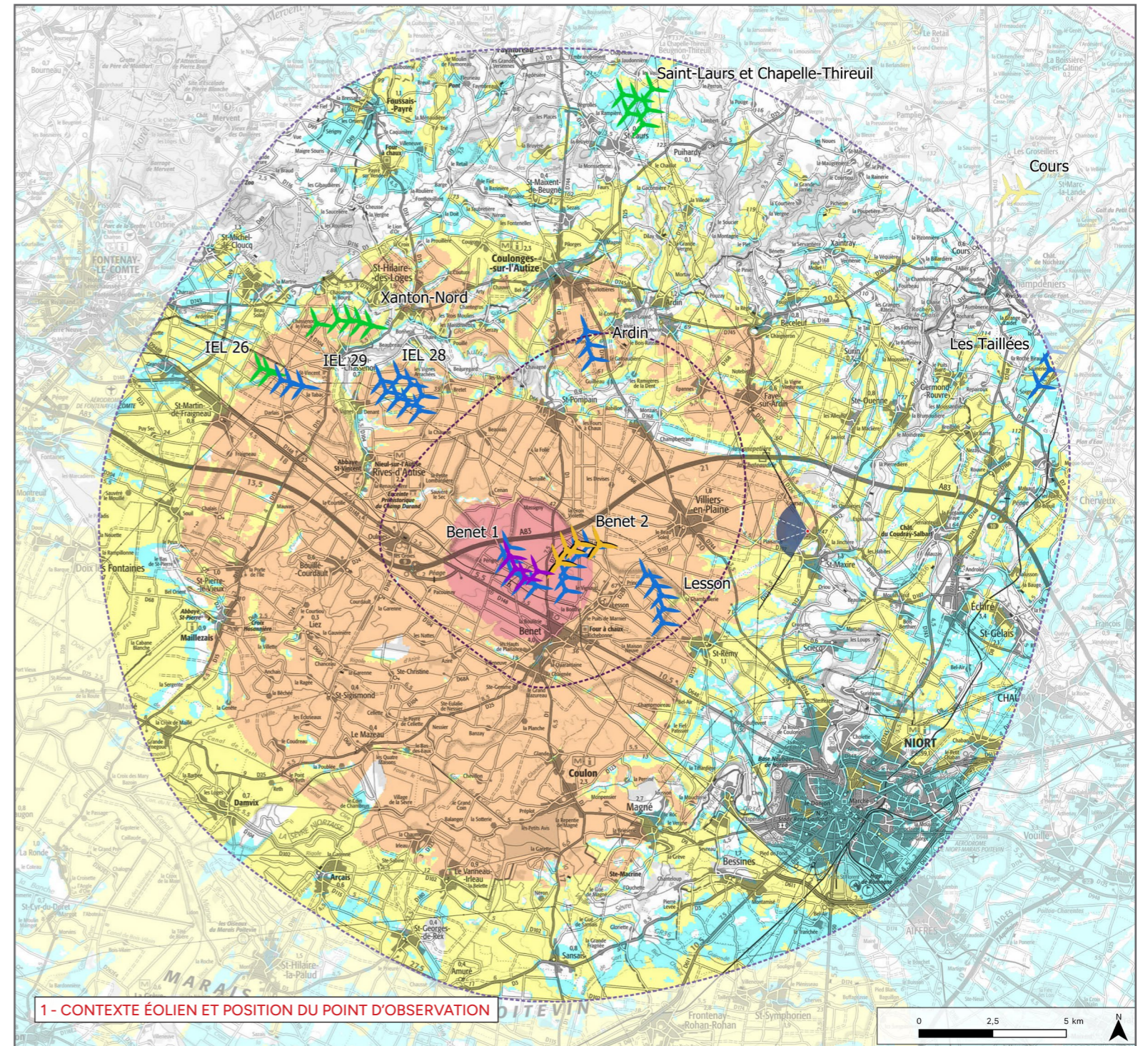
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

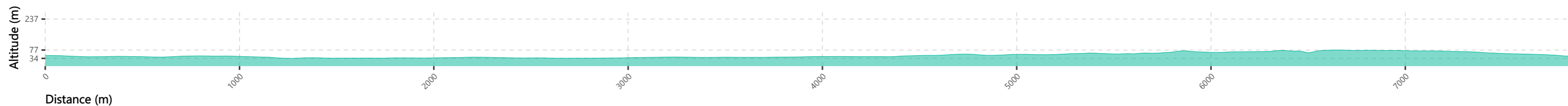
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

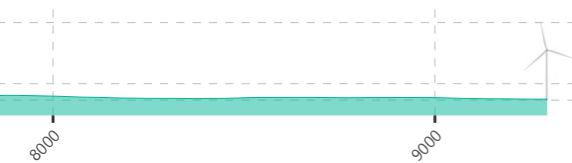
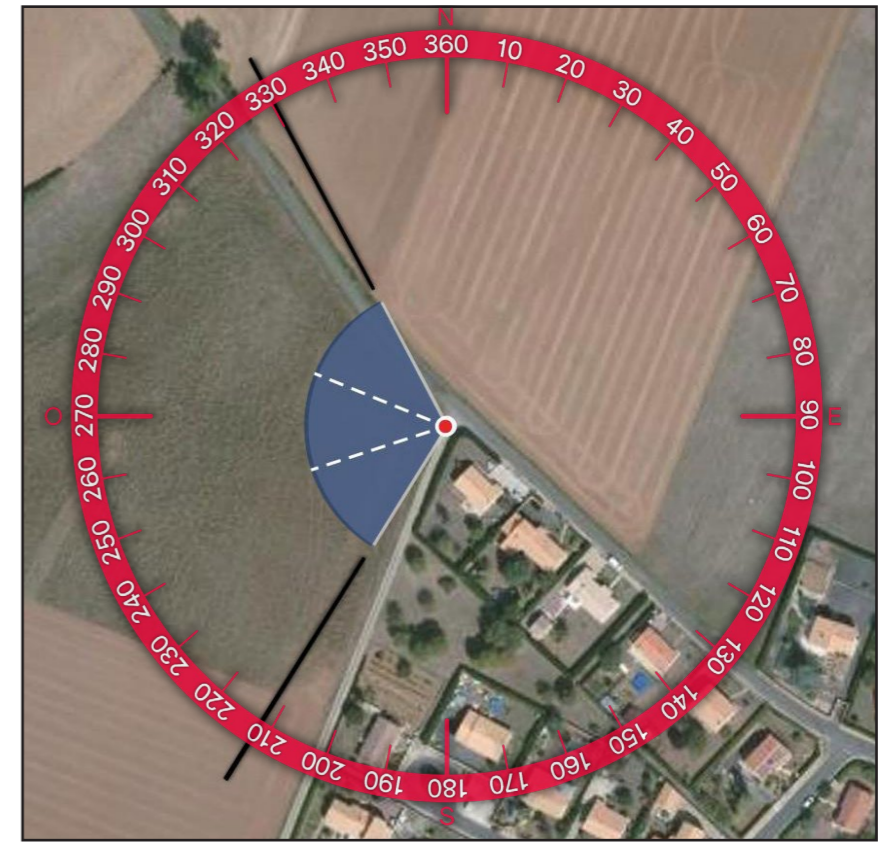
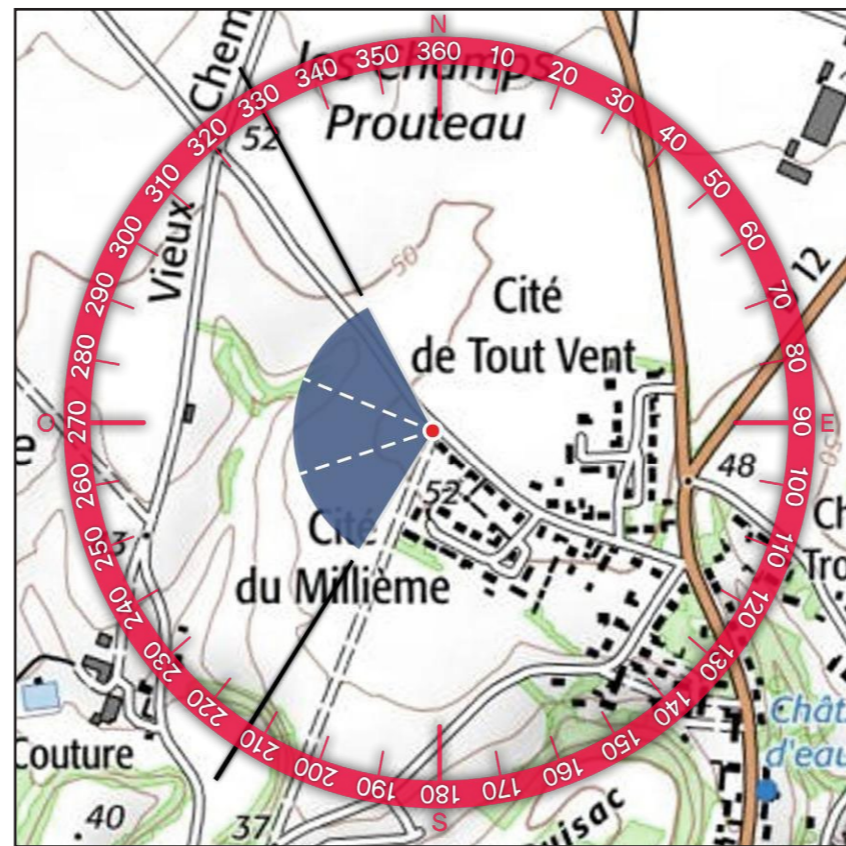


2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



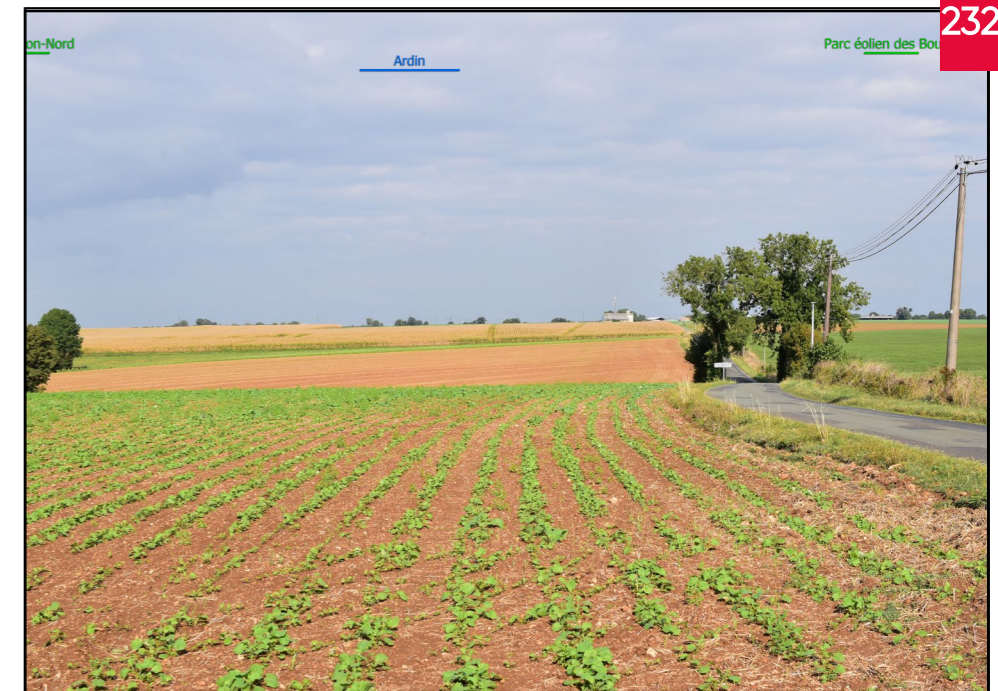
### Informations photographie

Identifiant : 8 été  
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 432480, 6595632, 53  
Date et heure de prise de vue : 14/09/2023 09:56  
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm  
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
Assemblage panoramique : Cylindrique  
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E03

E04

E02

E01

Croix Violette



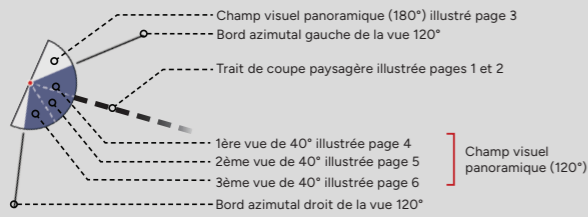
| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER  | ÉLÉMENT CONCERNÉ       | ANALYSE PAYSAGÈRE   | TYPOLOGIE DE L'EFFET  | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|--|------------------------|---|---|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                                   | Parcs éoliens          | Depuis la frange ouest de St-Maxire, les vues sont dégagées et profondes sur les ondulations du plateau agricoles. De nombreux parcs sont visibles et forment un pôle éolien à l'horizon. Les éoliennes de ces parcs ont une hauteur apparente relativement similaire et une densité plus importante sur la droite du pôle. C'est au sein de cette partie plus dense que le parc en projet vient s'insérer créant ainsi un effet de densification. En effet, le projet s'implante en arrière-plan des PE de la Croix Violette et de Benet 2 créant de légers chevauchements. Le pôle éolien reste cependant lisible dans ce paysage. Du fait de l'éloignement, l'emprise visuelle du projet reste très faible. Les impacts sont qualifiés de très faible. | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> <li>&gt; Effet de densification</li> </ul> | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg | Frange ouest St-Maxire |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Modification du paysage quotidien</li> </ul>  | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E04 : 10,4km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 11,4 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

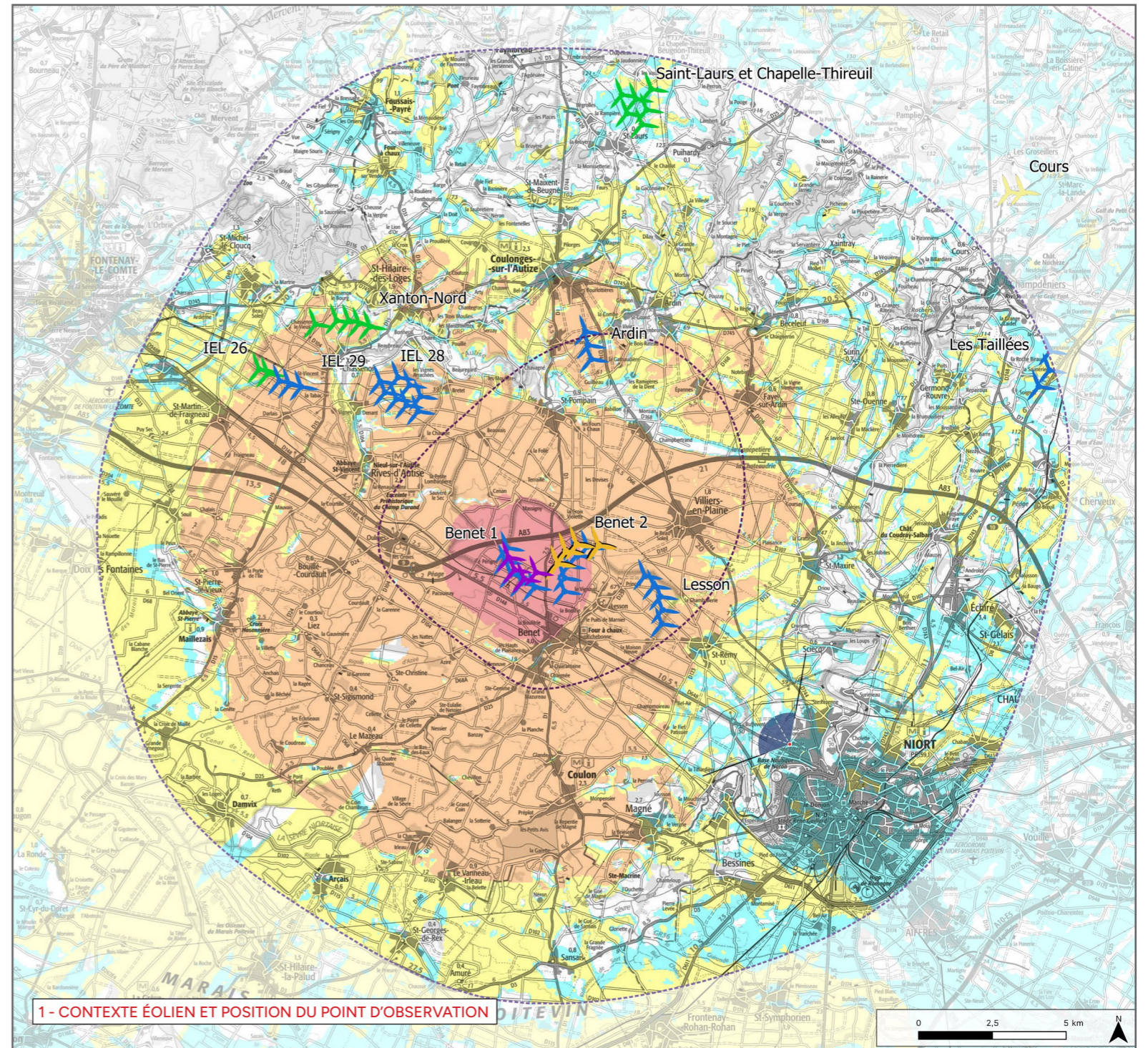
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

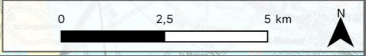
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

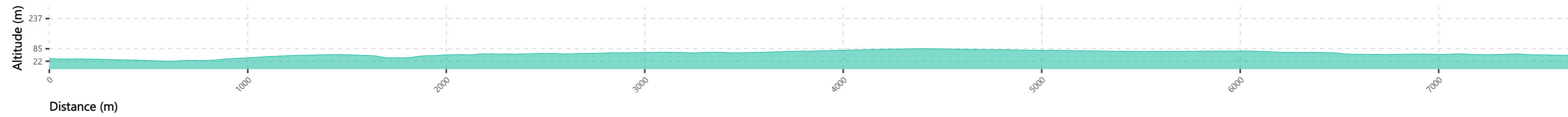
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

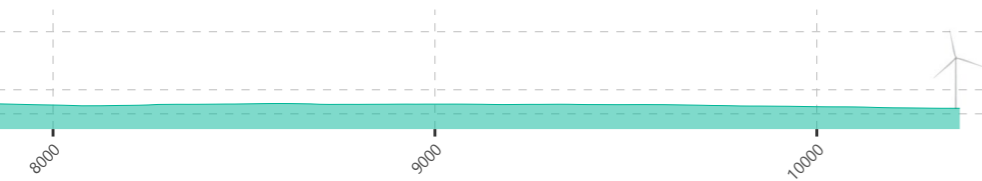
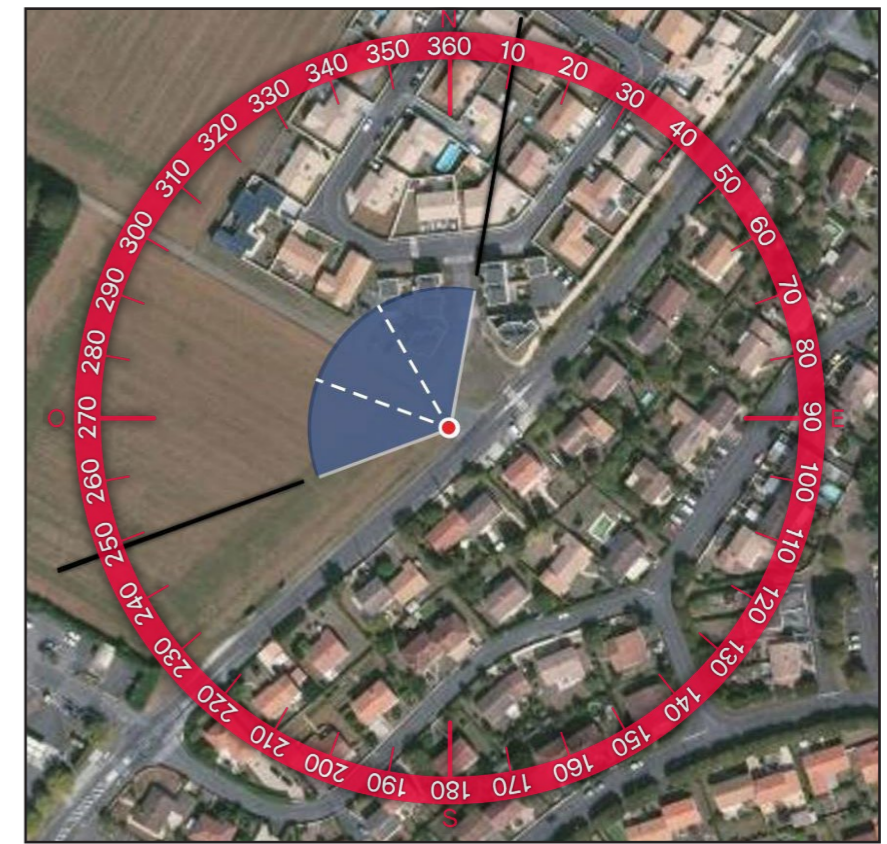


2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 9 été  
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 431891, 6588448, 38,5  
Date et heure de prise de vue : 14/09/2023 10:12  
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm  
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
Assemblage panoramique : Cylindrique  
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



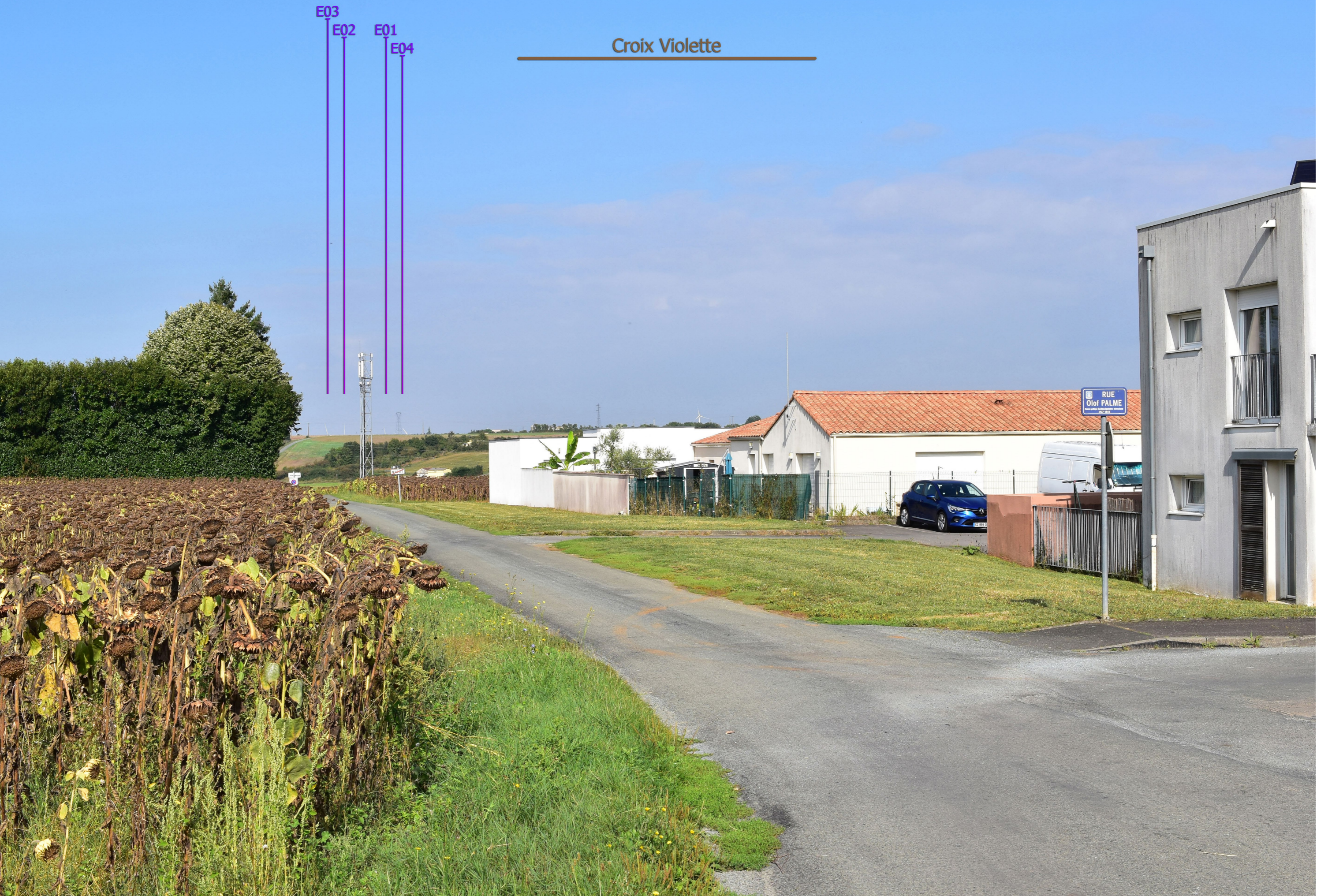
4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Croix Violette





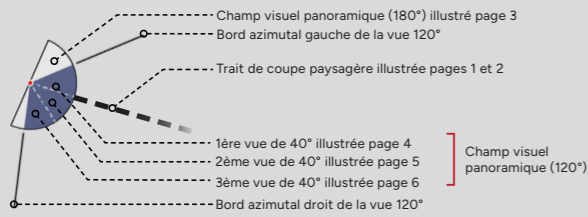
| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER  | ÉLÉMENT CONCERNÉ           | ANALYSE PAYSAGÈRE   | TYPOLOGIE DE L'EFFET                    | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|--|----------------------------|---|---|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
|  |                            |   |   | Nul                             | Très faible | Faible | Moderé | Fort | Très fort |
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                                   | Parcs éoliens              | Depuis la frange nord-ouest de Niort, les vues sont fermées par la végétation et les bâtiments de la ville. Il existe cependant une fenêtre de visibilité dans l'axe de la route. Les parcs de Benet 2 et de la Croix Violette apparaissent tronqués par le relief. De manière générale, seules les pales des éoliennes sont visibles à l'horizon avec une prégnance très faible. La ferme éolienne de Benet prend place derrière l'éolienne la plus à gauche du parc de Benet 2 avec une prégnance similaire. En effet, seules les pales du projet émergent de la ligne d'horizon. L'impact est qualifié de très faible. | > Effet de renforcement du motif éolien | Nul                             | Très faible | Faible | Moderé | Fort | Très fort |
| Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg | Frange nord-ouest de Niort |   | > Modification du paysage quotidien     | Nul                             | Très faible | Faible | Moderé | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E04 : 5,7km  
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 6,8 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

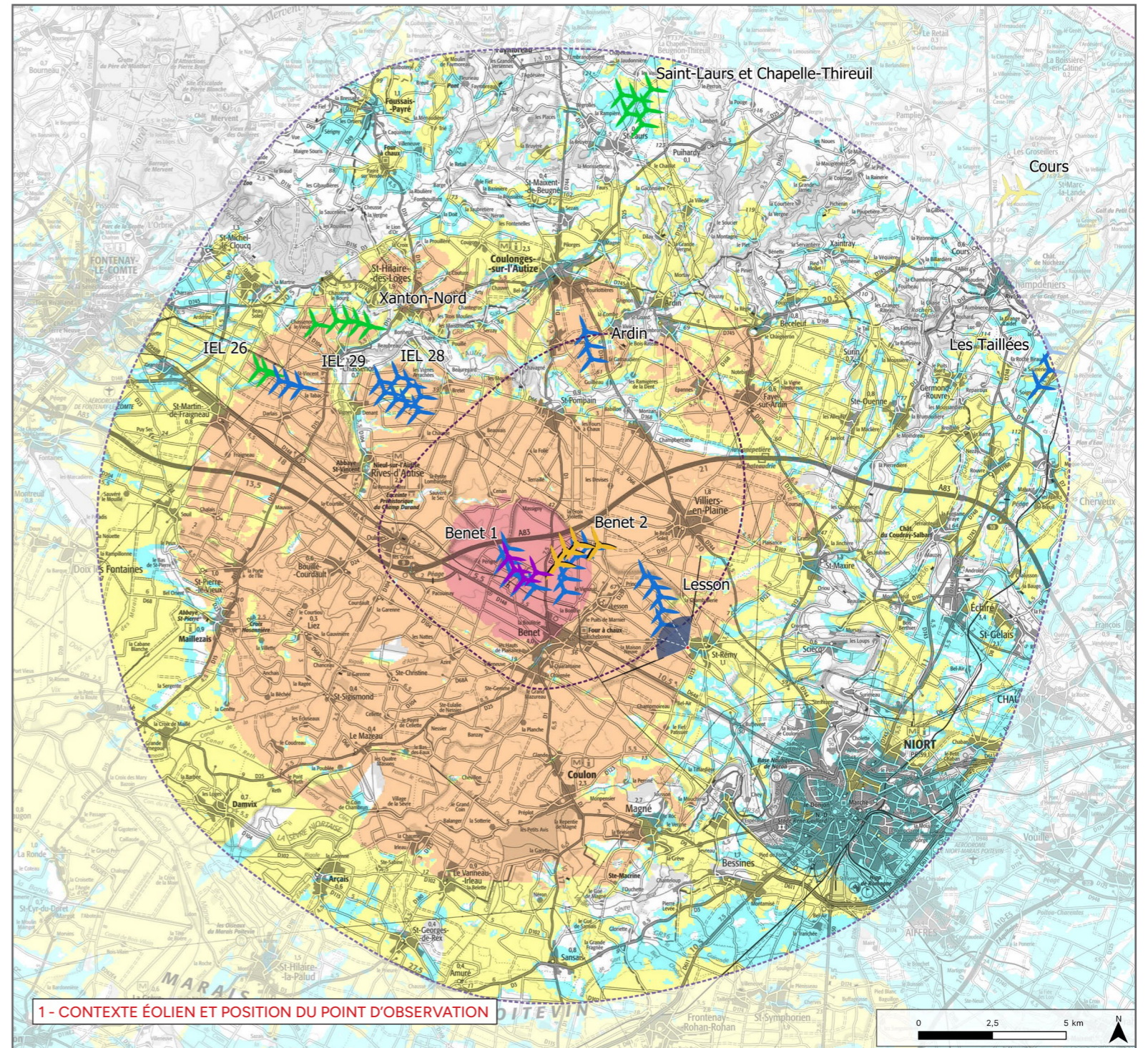
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

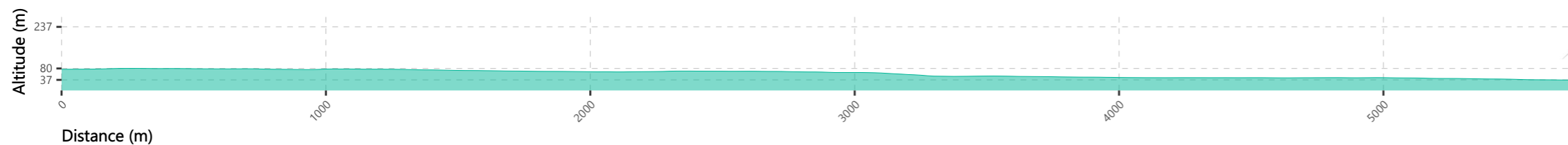
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

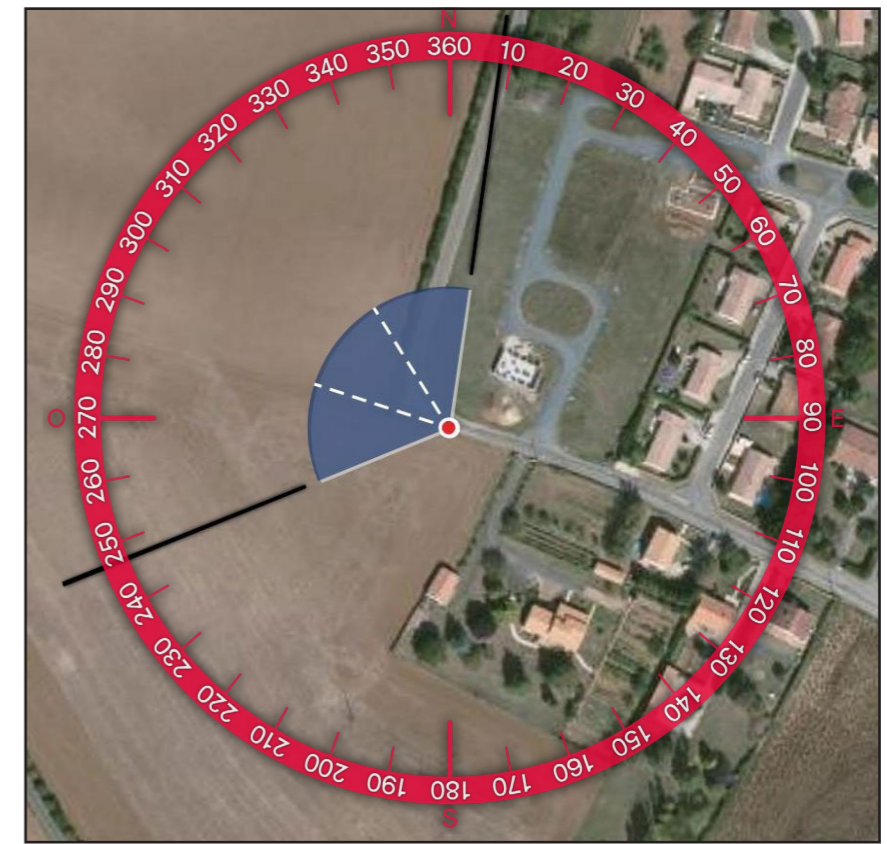
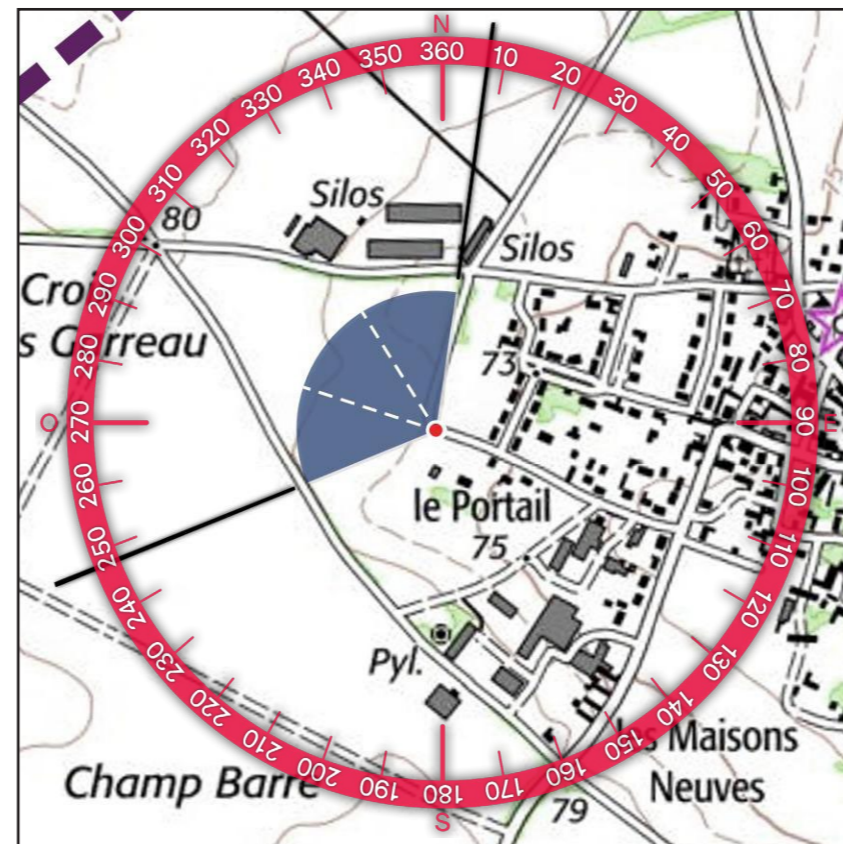


2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



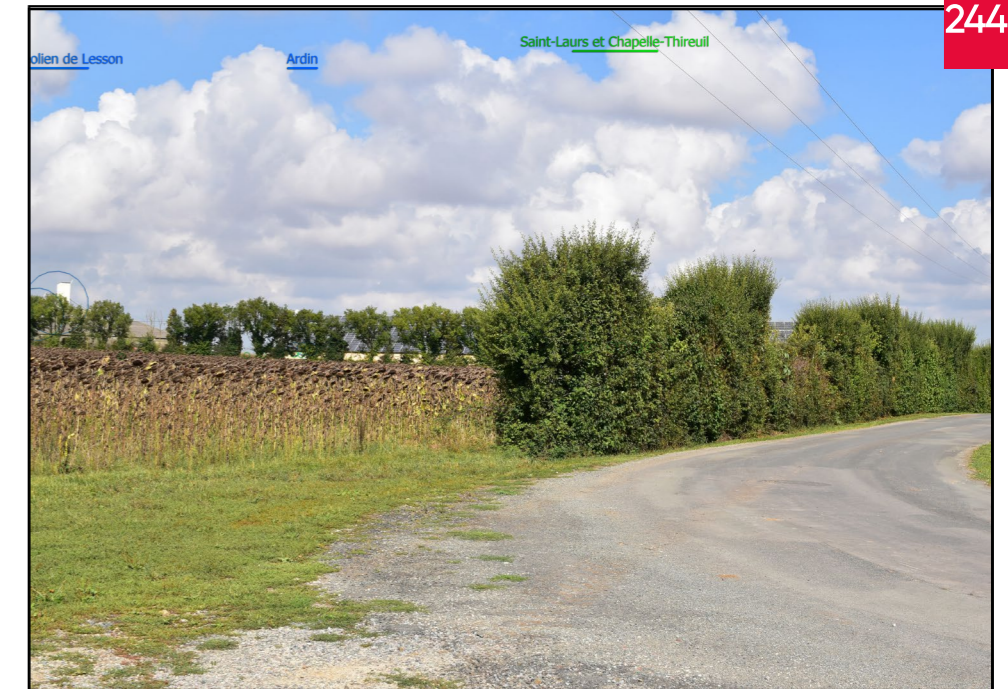
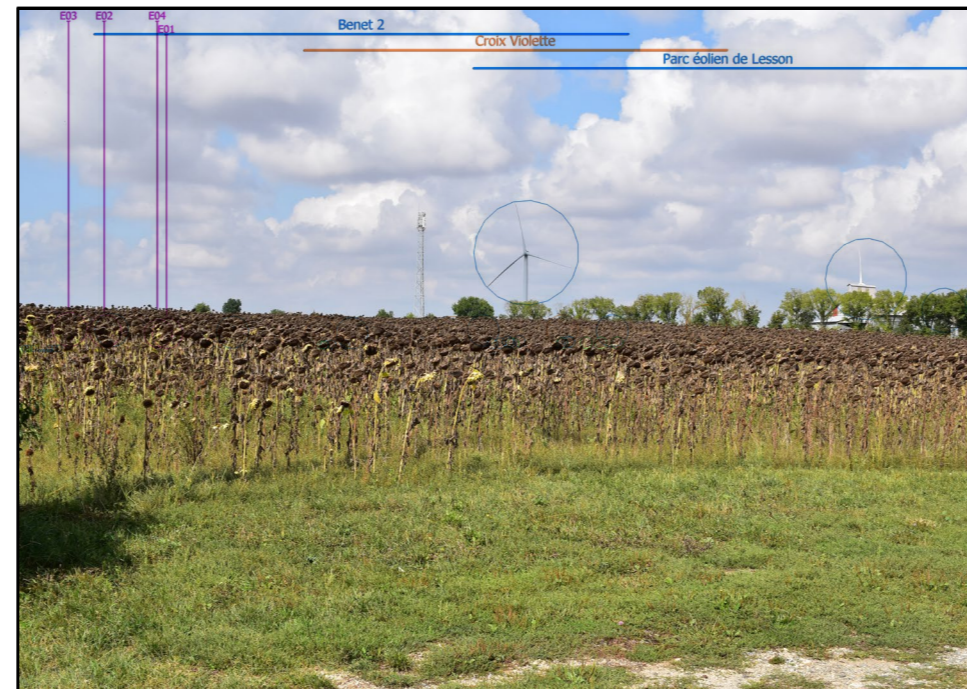
### Informations photographie

Identifiant : 10 été  
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 428437, 6591719, 78,5  
Date et heure de prise de vue : 14/09/2023 12:01  
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm  
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
Assemblage panoramique : Cylindrique  
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

E03

E02

E04

E01

# Croix Violette





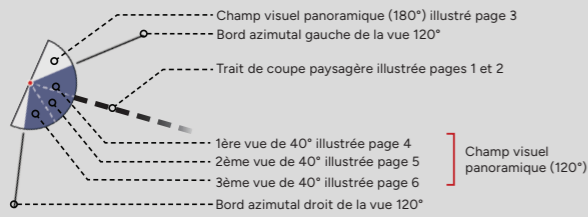
| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER  | ÉLÉMENT CONCERNÉ        | ANALYSE PAYSAGÈRE  | TYPOLOGIE DE L'EFFET                    | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|--|-------------------------|--|---|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
|  |                         |  |   | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                                   | Parcs éoliens           | Depuis la frange ouest de St-Rémy, les vues sont relativement dégagées sur les parcelles agricoles alentour. Le parc éolien de Lesson apparaît tronqué par la végétation mais reste prégnant au vue de sa distance d'éloignement faible. Le parc de la Croix Violette et de Benet 2 sont ici masqués par les tournesols mais sont visibles après leur récolte. Les rotors s'inscrivent en partie tronqués par le relief et filtrés par l'alignement d'arbre situé sur la droite du panorama. Au vue des filtres visuels, leur prégnance reste très faible. Le parc en projet est implanté sur la gauche de ces parcs masqué lui aussi à cette période par le champs de tournesol mais visible le reste de l'année. Cependant la topographie du paysage vient masquer la partie basse du parc réduisant son emprise visuelle. L'impact est qualifié de très faible. | > Effet de renforcement du motif éolien | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg | Frange ouest de St-Rémy |  | > Modification du paysage quotidien     | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E03 : 3,1km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 3,6 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

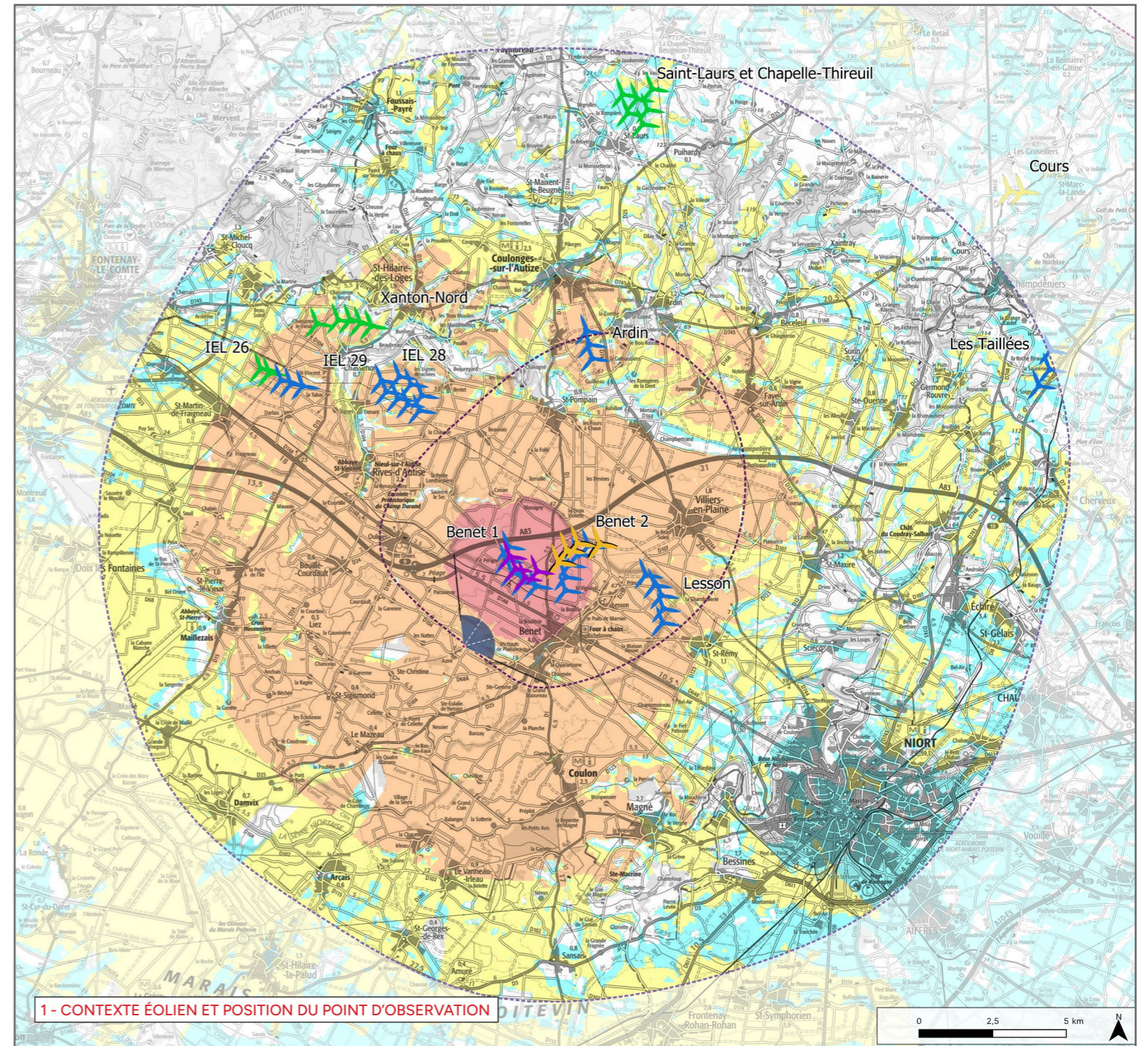
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

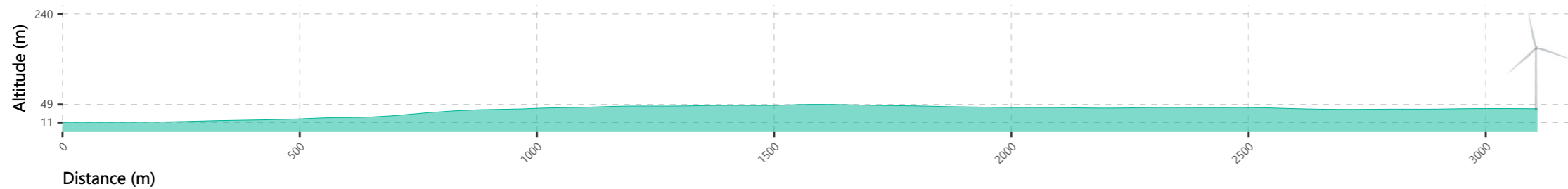
#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



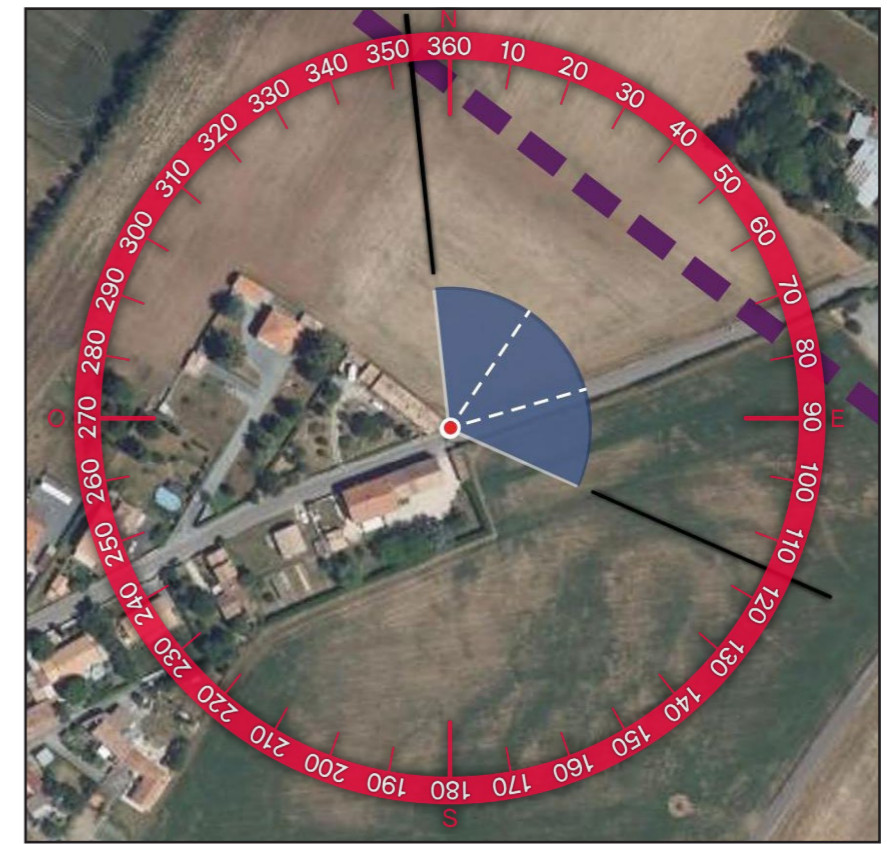
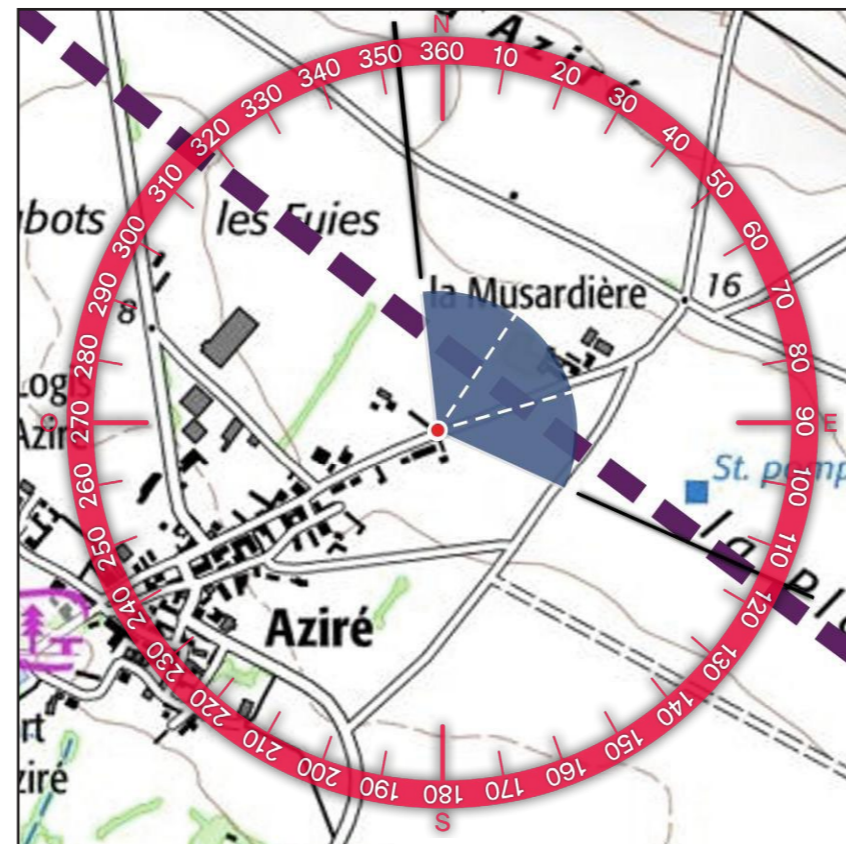
1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

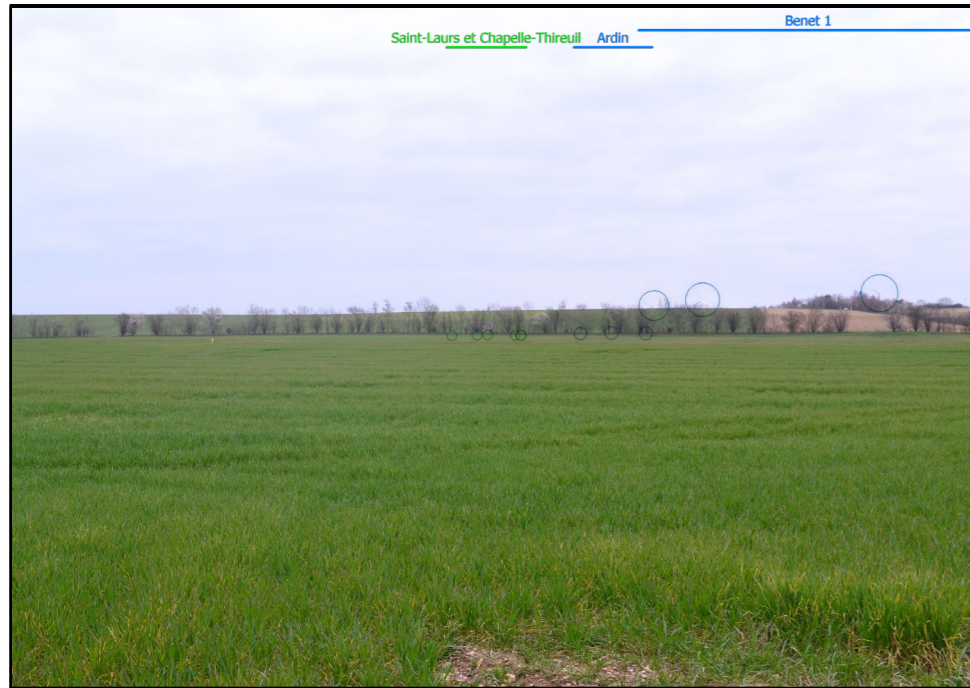
2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 28  
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 420789, 6591719, 12,4  
Date et heure de prise de vue : 06/03/2023 18:18  
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm  
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
Assemblage panoramique : Cylindrique  
Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE- ( ○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - ( ○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne instruite MRAE ○ Projet éolien de la Croix Violette ○ Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

E03

E04

Croix Violette

---





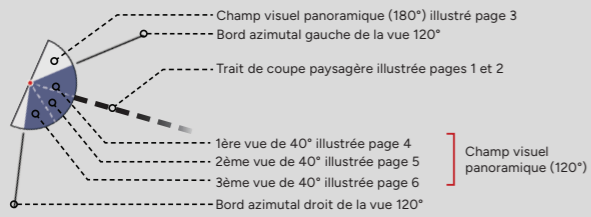
| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER  | ÉLÉMENT CONCERNÉ        | ANALYSE PAYSAGÈRE  | TYPOLOGIE DE L'EFFET                    | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|--|-------------------------|--|---|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                                   | Parcs éoliens           | Depuis la sortie du bourg d'Aziré, les vues sont relativement dégagées sur les parcelles agricoles sauf au niveau du lieu dit de la Musardière où un îlot de végétation masque les vues lointaines. Dans ce paysage, les parcs de Benet 2 et de la Croix Violette s'inscrivent en arrière-plan de la trame végétale. Ils apparaissent donc filtrés par la végétation et/ou tronqués par les bâtiments du lieu-dit avec une prégnance très faible. La ferme éolienne de Benet s'insère à gauche de ces parcs avec une hauteur apparente supérieure. Les éoliennes E1 et E2 apparaissent à gauche du boisement avec leur rotor visible quasi entièrement tandis que les éoliennes E3 et E4 sont filtrées voire masquées par la végétation. La prégnance du projet reste ainsi restreinte. L'impact est qualifié de très faible pour les effets cumulés et faible pour l'habitat. | > Effet de renforcement du motif éolien | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg | Sortie de bourg d'Aziré |  | > Modification du paysage quotidien     | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E01 : 5km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 5,8 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

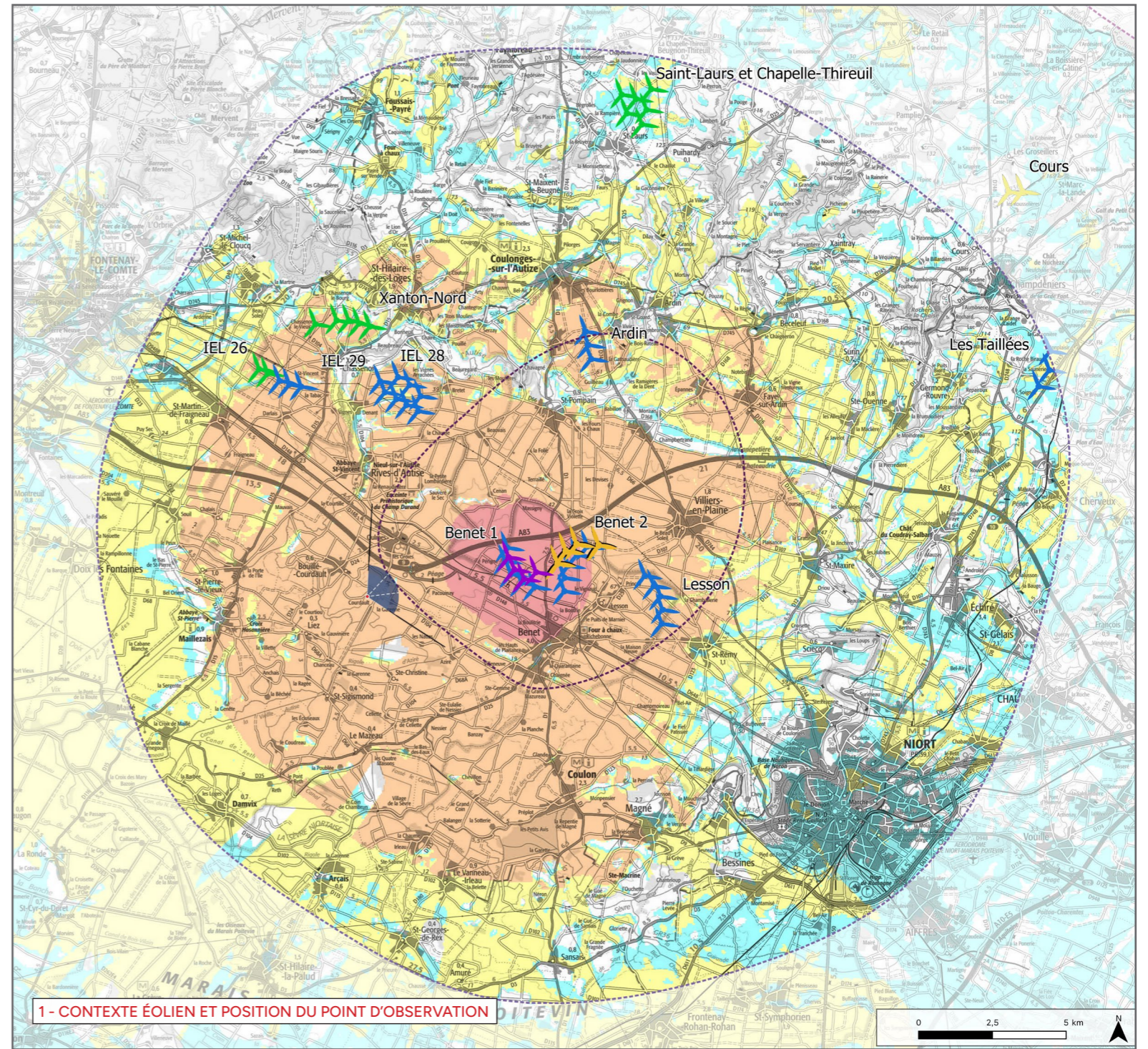
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

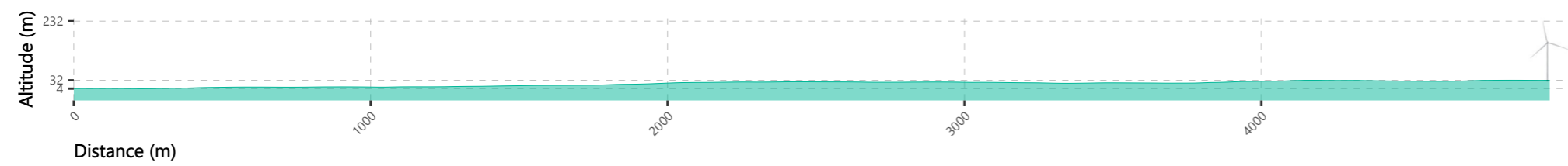
#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 5

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 417567, 6593443, 5,9

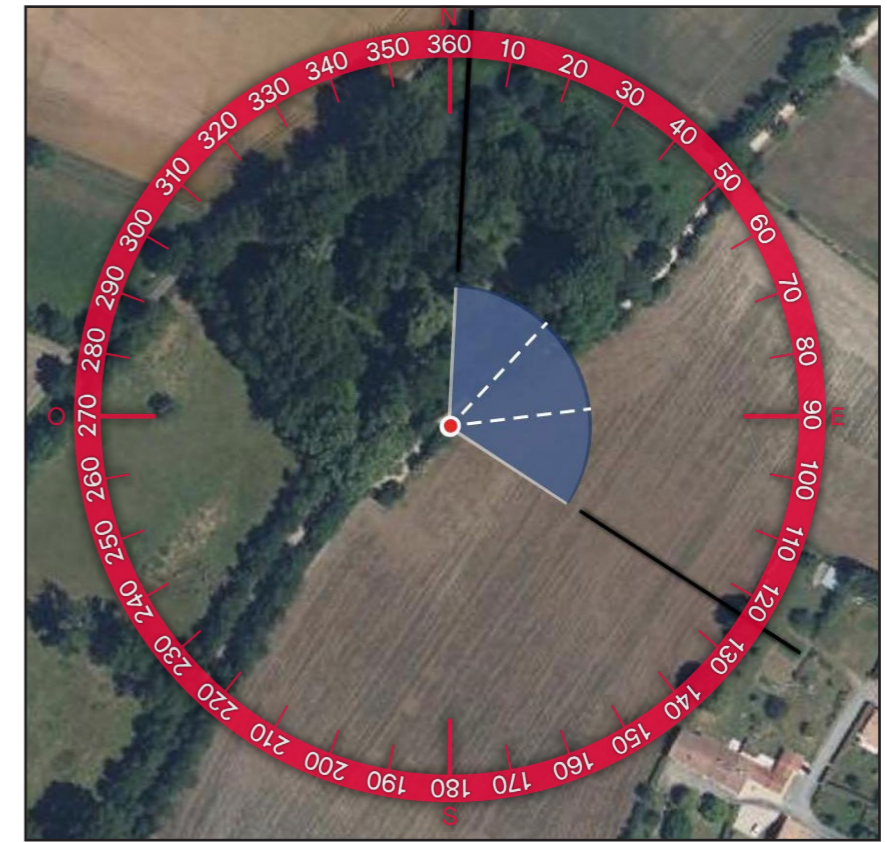
Date et heure de prise de vue : 06/03/2023 18:11

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E01

E02

E04

E03

Croix Violette



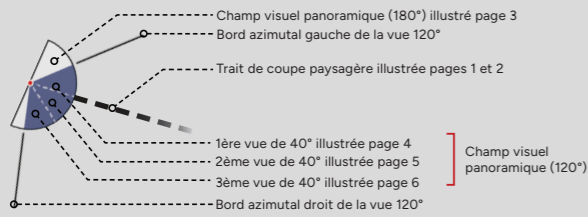
| TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER                                  | ÉLÉMENT CONCERNÉ               | ANALYSE PAYSAGÈRE   | TYPLOGIE DE L'EFFET                     | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|---|--------------------------------|---|---|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                        | Parcs éoliens                  | Depuis l'ouest du hameau de Courdault, les vues sont ouvertes sur une parcelle agricole mais non profondes du fait de la présence de la trame bâtie et végétale du hameau de Courdault. Les parc de Benet 2 et de la Croix Violette sont légèrement perceptibles en arrière-plan de ce hameau avec une prégnance très faible. En effet seules les pales de certaines éoliennes au dessus de la trame bâtie du hameau sont visibles filtrées par la végétation du village. Le parc en projet s'implante devant le parc de la Croix Violette. Les éoliennes émergent de la trame végétale laissant apparaître la partie haute du rotor. Seule E4 est entièrement filtrée par la végétation. Sachant que la base des éoliennes est tronquée par le bâti du hameau. De ce fait, la prégnance du projet est limitée. L'impact est qualifié de très faible pour les effets cumulés et de faible pour le patrimoine. | > Effet de renforcement du motif éolien | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé | Site classé du marais Poitevin |   | > Phénomène de visibilité               | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E01 : 4,8 km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 5,8 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

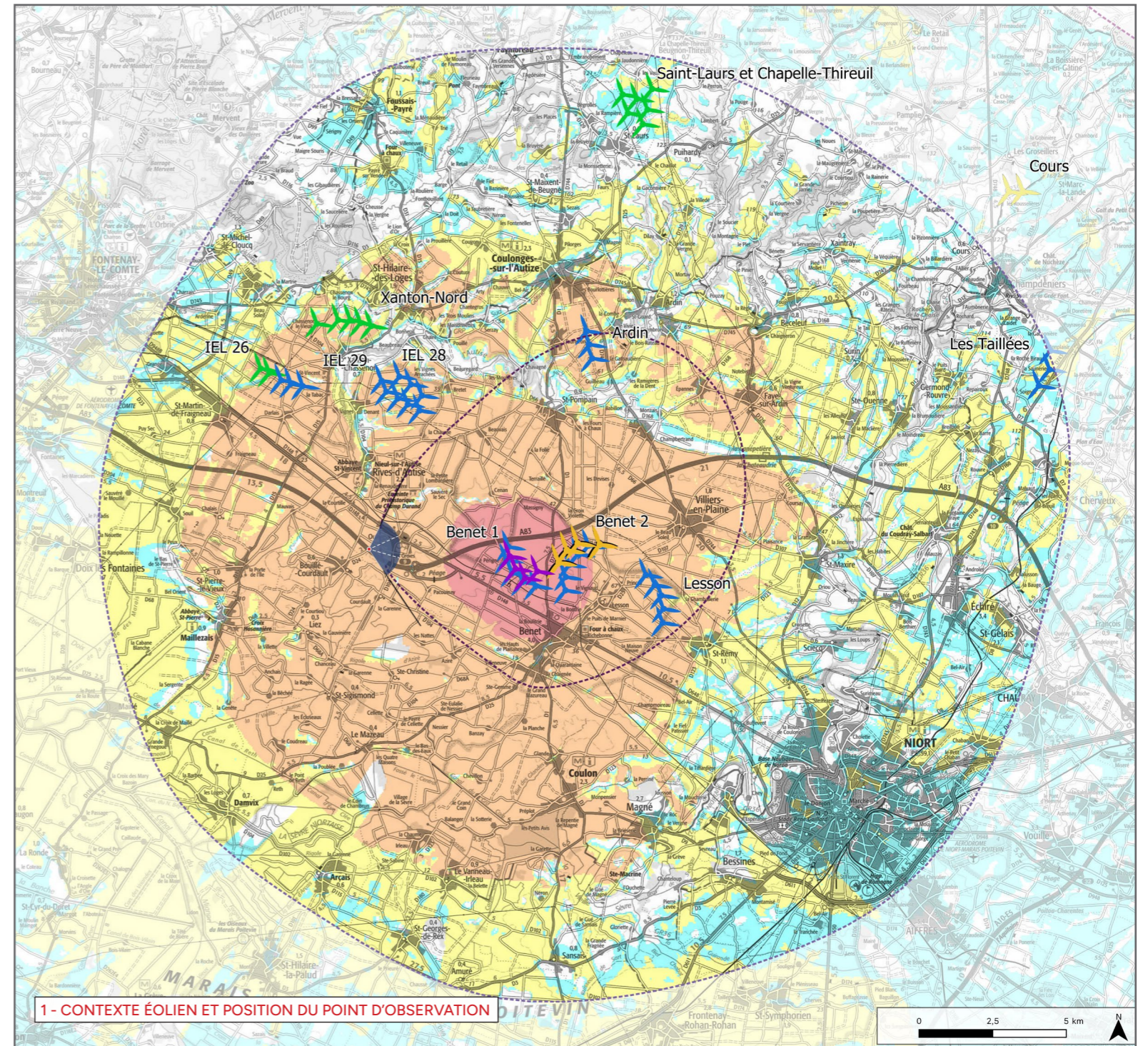
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

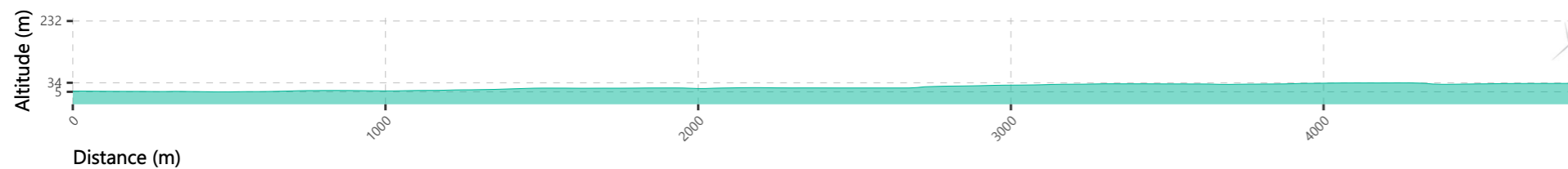
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 4

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 417577, 6595023, 11,2

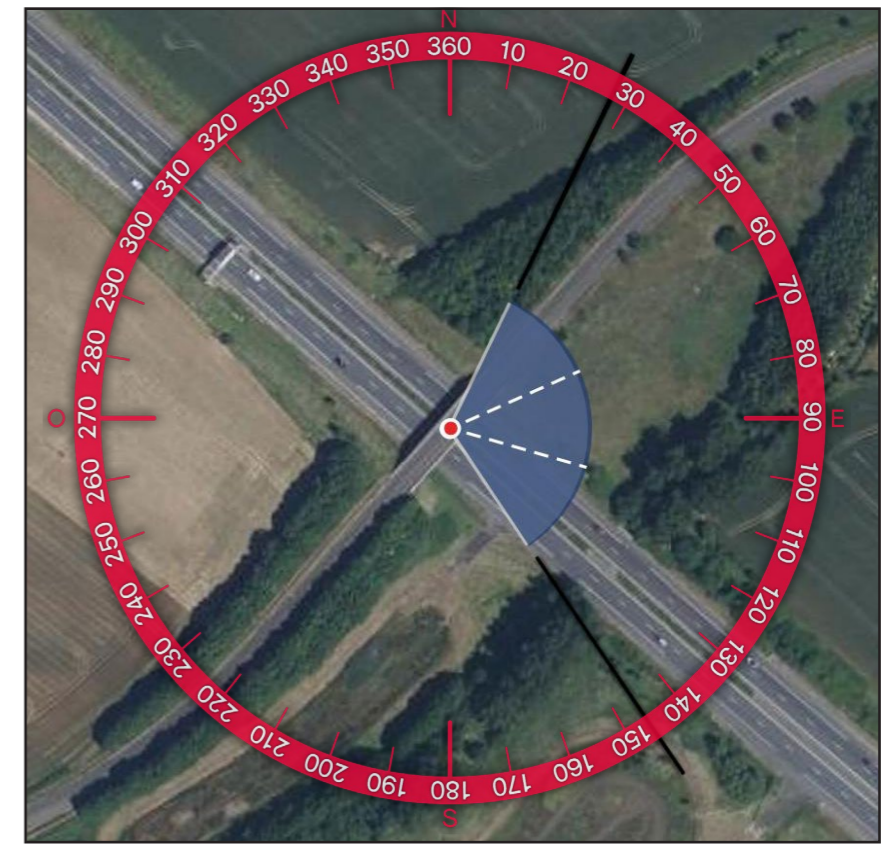
Date et heure de prise de vue : 06/03/2023 18:04

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE- (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de la Croix Violette  Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



Croix Violette

E01

E04

E02

E03



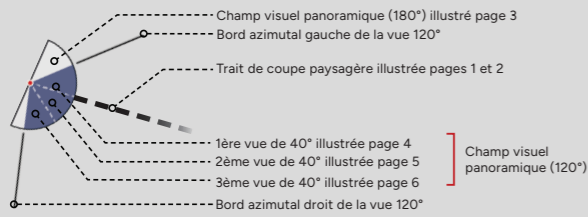
| TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER                                 | ÉLÉMENT CONCERNÉ           | ANALYSE PAYSAGÈRE   | TYPOLOGIE DE L'EFFET   | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |             |        |        |           |
|---|----------------------------|---|--|---------------------------------|-------------|-------------|--------|--------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                        | Parcs éoliens              | Depuis le pont de la RD24 passant au dessus de l'A83, les vues sont dégagées dans l'axe de l'autoroute et filtrées par la végétation sur le reste du panorama. Les parcs éoliens de la Croix Violette et Benet 2 s'inscrivent en arrière-plan de cette trame végétale, difficilement perceptibles du fait de l'éloignement et de la densité de la végétation. La ferme éolienne de Benet s'insère au premier plan du parc de Benet 2 avec une hauteur apparente plus importante. Depuis ce point de vue le projet apparaît filtré par les boisements cependant depuis l'A83, il y a des alternances de visibilité avec la végétation qui disparaît et laissent apparaître les éoliens du projet sur de courte portion. Leur prégnance reste cependant faible du fait de l'éloignement et de la vitesse de déplacement de l'observateur. L'impact est qualifié de très faible pour les effets cumulés et faible pour l'axe de communication. | > Effet de renforcement du motif éolien<br>> Effet de densification  | Nul                             | Très faible | Faible      | Modéré | Fort   | Très fort |
| Perception depuis les axes de communication                   | A83                        |   | > Modification du paysage traversé   | Nul                             | Très faible | Faible      | Modéré | Fort   | Très fort |
| Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé | Covisibilité église Oulmes |   | Depuis la RD24, le parc en projet est perceptible derrière la trame végétale cependant l'église d'Oulmes est masquée par cette végétation. Aucun phénomène de covisibilité n'est alors possible. L'impact est qualifié de nul. | > Absence de covisibilité       | Nul         | Très faible | Faible | Modéré | Fort      |

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 125m | 150m | 200m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E01 : 5,8km  
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 6,9 km

### Légende

#### Cône de vue



#### Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de la Croix Violette (sans avis AE)
- Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet

### Zones de visibilité (carte de ZVI)

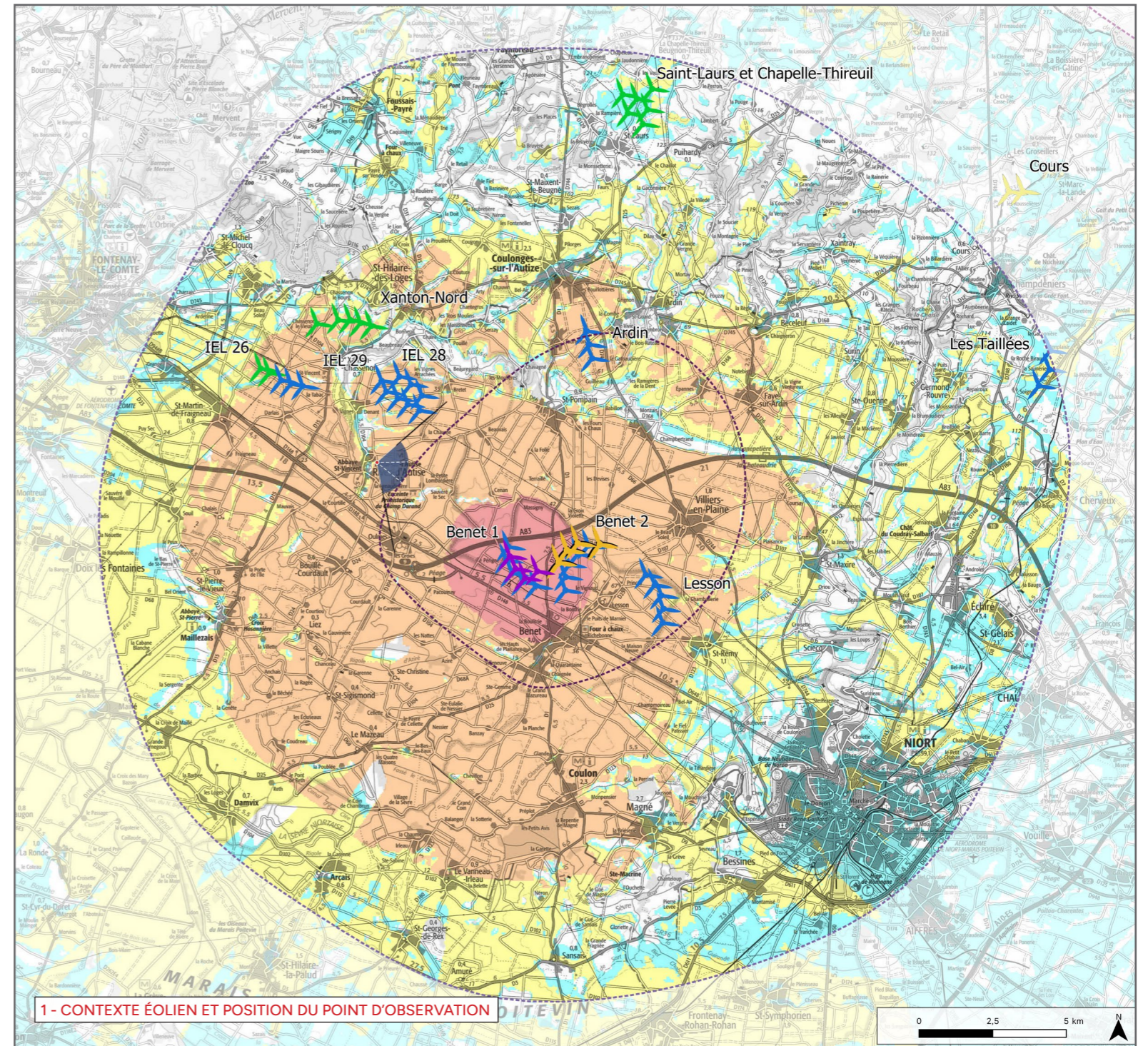
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

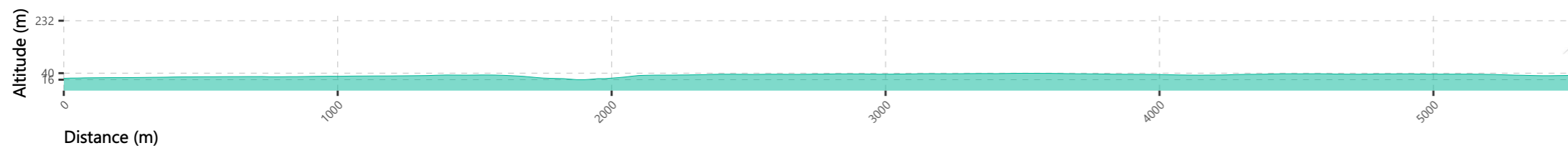
Pour se représenter les angles...  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



### Informations photographie

Identifiant : 3

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 417847, 6597966, 23,6

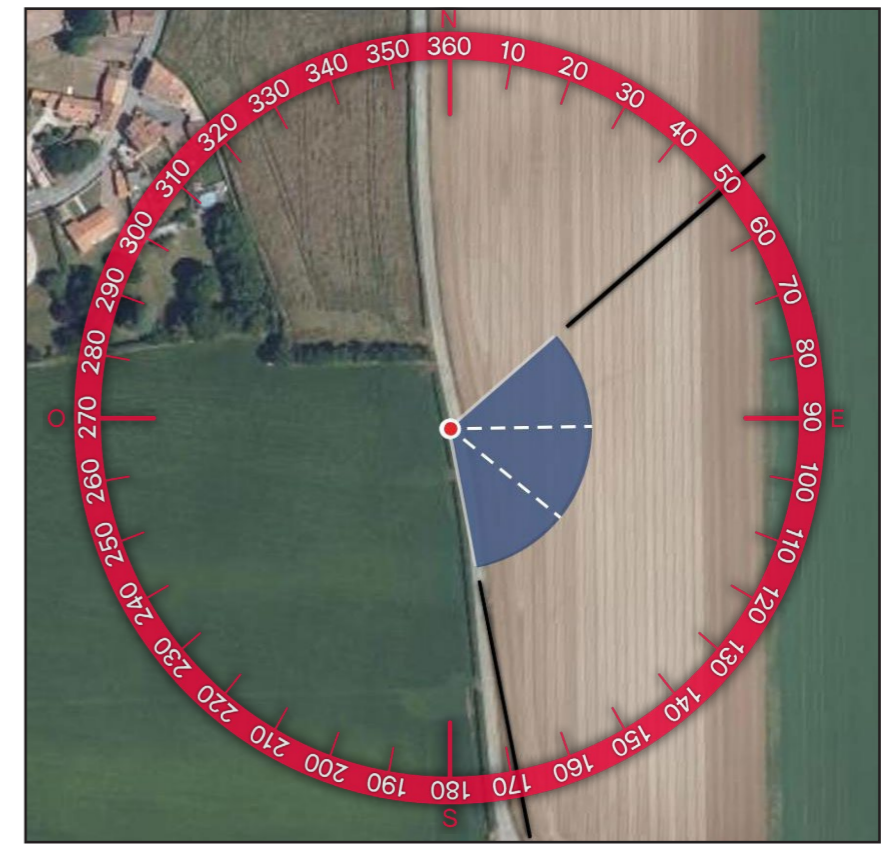
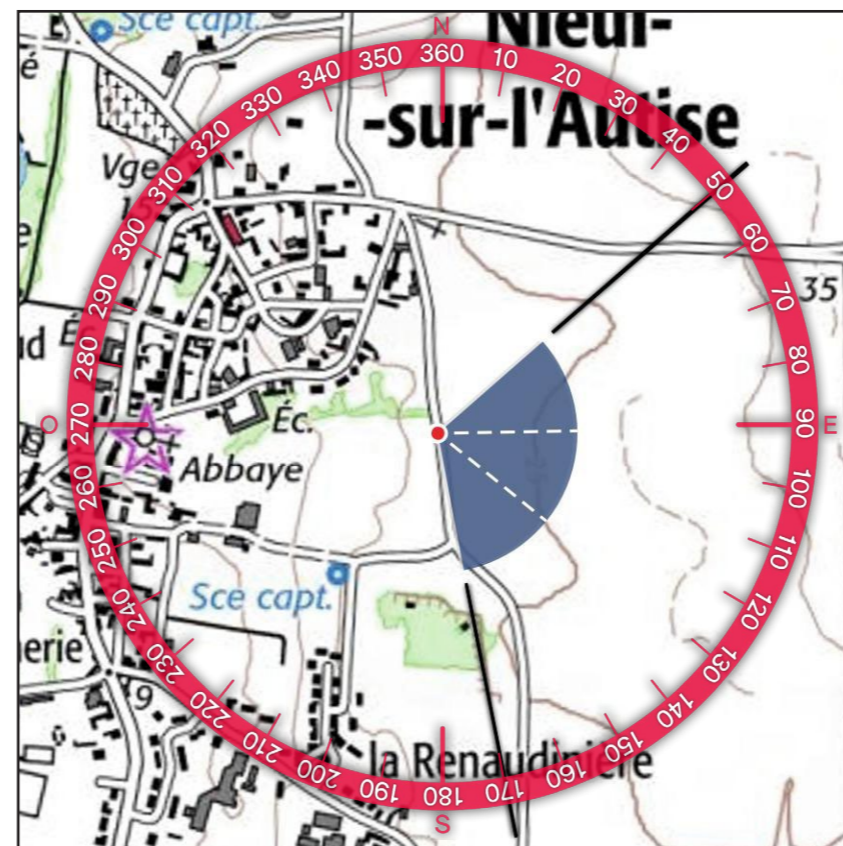
Date et heure de prise de vue : 06/03/2023 17:45

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - ( Éolienne en service Éolienne accordée ) - VUE 3X40°



4 - PHOTOSIMULATION - ( Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne instruite MRAE Projet éolien de la Croix Violette Projet de renouvellement de la ferme éolienne de Benet ) - VUE 3X40°



5 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Croix Violette

---





| TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER                                  | ÉLÉMENT CONCERNÉ  | ANALYSE PAYSAGÈRE  | TYPLOGIE DE L'EFFET  | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER |             |        |        |      |           |
|---|---|--|--|---------------------------------|-------------|--------|--------|------|-----------|
| Effet cumulé avec un autre parc éolien                        | Parcs éoliens   | Depuis la route à l'est de Nieul-sur-l'Autise, les vues sont larges sur le paysage agricole. Les parcs de Benet 2 et Croix Violette apparaissent à l'horizon avec prégnance réduite. En effet, la base des éoliennes est tronquée par le relief, seuls les rotors sont visibles dans leur quasi totalité. Le parc de Lesson s'inscrit en arrière-plan de ces deux parcs mais avec une prégnance bien moindre. Le projet quant à lui s'inscrit dans le prolongement de Benet 2 avec une hauteur apparente supérieure aux éoliennes du contexte. Les rotors des quatre éoliennes du projet sont visibles dans leur ensemble avec E2 et E3 qui se chevauchent. L'impact est qualifié de très faibles. | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Effet d'étalement sur l'horizon</li> <li>&gt; Effet de renforcement du motif éolien</li> </ul> | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
| Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé | Abbaye de Nieul-sur-l'Autise et SPR de Nieul-sur-l'Autise | Ce point de vue est situé dans le SPR et correspond à la périphérie est du périmètre. De plus, il se situe à environ 350m de l'abbaye séparé d'elle par un champs. Depuis cette route le projet est visible avec une faible prégnance mais si l'observateur se place dans le centre historique de la ville ou aux abords immédiats de l'abbaye, l'emprise du projet est réduite. De ce fait l'impact est qualifié de très faible pour le SPR et le monument historique.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Phénomène de visibilité</li> </ul>   | Nul                             | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |

## 2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

| NUMÉRO DU POINT DE VUE | TITRE DU POINT DE VUE  | PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES | EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN | PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION | PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG | VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ |
|------------------------|--|---|--|---|--|---|
| <b>Aire rapprochée</b> |  |   |  |   |  |   |
| 3                      | Perception depuis le SPR de Foussais-Payré                               |   | Parcs éoliens                          |   |  | SPR Foussais Payré  |
| 4                      | Perception de l'église de St-Hilaire-des-Loges depuis l'ouest du village |   |  |   | Covisibilité avec le bourg de St-Hilaire-des-Loges                       | Covisibilité avec l'église de St-Hilaire-des-Loges            |
| 5                      | Perception depuis le SPR de Faymoreau                                    |   | Parcs éoliens                          |   |  | SPR Faymoreau   |
| 6                      | Perception de la frange sud de Coulonges-sur-l'Autize                    |   | Parcs éoliens                          |   | Frange sud de Coulonges-sur-l'Autize                                     |   |
| 7                      | Perception depuis l'asinerie de Pouzay                                   |   | Parcs éoliens                          |   |  | Asinerie de Pouzay  |
| 8                      | Perception de la frange ouest de St-Maxire                               |   | Parcs éoliens                          |   | Frange ouest St-Maxire   |   |
| 9                      | Perception de la frange nord-ouest de Niort                              |   | Parcs éoliens                          |   | Frange nord-ouest de Niort   |   |
| 10                     | Perception depuis la frange ouest de St-Remy                             |   | Parcs éoliens                          |   | Frange ouest de St-Rémy  |   |
| 11                     | Perception depuis la sortie du bourg d'Aziré                             |   | Parcs éoliens                          |   | Sortie du bourg d'Aziré  |   |
| 12                     | Perception depuis le site classé des Marais Poitevin                     | PNR du marais Poitevin  | Parcs éoliens                          |   |  | Site classé du marais mouillé                                 |
| 13                     | Perception de l'église d'Oulmes depuis l'A83                             |   | Parcs éoliens                          | A83   |  | Covisibilité église Oulmes                                    |
| 14                     | Perception depuis la frange est de Nieul-sur-l'Autise à 350m de l'abbaye |   | Parcs éoliens                          |   |  | Abbaye de Nieul sur Autise, MH et SPR                         |

Figure 119 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire rapprochée

| VALEUR DE L'IMPACT | Nul | Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort |
|--------------------|-----|-------------|--------|--------|------|-----------|
|                    |     |             |        |        |      |           |

Figure 120 : Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages

### 3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE RAPPROCHÉE

#### ■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

L'aire d'étude est traversée par deux cours d'eau principaux, l'Autise et la Sèvre-Niortaise. Le maillage hydrographique est complété par un réseau important de canaux au niveau du marais. Le couvert végétal est également un motif récurrent de l'aire d'étude rapprochée car il accompagne les vallées, le marais et les parcelles agricoles.

Un photomontage illustre l'enjeu du PNR du marais Poitevin. Le photomontage n°12, au plus proche de l'aire immédiate, présente un impact faible puisque le projet est filtré par la végétation présente sur le plateau.

#### ■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Un pôle éolien s'inscrit au sud-est du parc en projet. Plusieurs covisibilités ont été identifiées avec les parcs de Lesson, Benet 2 et la Croix Violette qui sont les parcs en projet ou construits les plus proches. Cet enjeu concerne 11 photomontages sur 12. Les impacts ont tous été qualifiés de très faibles. Ce niveau d'incidence s'explique principalement par le positionnement du projet, qui apparaît au sein ou dans le prolongement des éoliennes en place. De plus, la géométrie du projet apparaît régulièrement lisible, sans altérer celle des autres parcs .

#### ■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Du fait de la forte présence de la végétation sur le territoire, peu de sensibilités ont été identifiées dans l'état initial. De ce fait, un seul photomontage traite de cet enjeu, le photomontage n°13 présentant les vues depuis l'A83. Le projet s'inscrit latéralement à l'axe de la route avec une emprise horizontale variable selon le lieu d'observation et de la présence ou non de la végétation. En raison de la hauteur apparente du projet et des caractéristiques du paysage traversé, l'incidence reste faible.

#### ■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

L'habitat est un des enjeux étudié au travers des photomontages de l'aire d'étude rapprochée. 6 photomontages traitent de cet enjeu sur les 12 réalisés dans l'aire d'étude. Un d'entre eux présente un impact nul, 4 présentent un impact très faible et le dernier illustrent un impact faible. Il s'agit de la sortie du bourg d'Aziré en limite d'aire d'étude immédiate. L'incidence reste cependant faible en raison de la végétation et du relief qui viennent filtrer et/ou tronquer le projet.

#### ■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

Conformément aux sensibilités relevées dans l'état initial et adaptées suite au choix de l'implantation finale, cet enjeu est illustré par 7 photomontages concernant :

- > Le SPR de Foussay-Payré : photomontage n°3
- > La covisibilité avec l'église de St-Hilaire-des-Loges : photomontage n°4
- > Le SPR de Faymoreau : photomontage n°5
- > L'asinerie de Pouzay : photomontage n°7
- > Le site classé du marais mouillé : photomontage n°12
- > La covisibilité avec l'église d'Oulmes : photomontage n°13
- > L'Abbaye de Nieul-sur-Autise : photomontage n°14
- > Le SPR de Nieul-sur-Autise : photomontage n°14

En lien avec la visibilité propre du projet, sa prégnance et au regard du paysage perçu actuel, l'impact a été mesuré de très faible pour la majorité du patrimoine analysé (5 des 8 photomontages) du fait de la végétation qui de manière générale réduit l'emprise du projet. Le photomontage n°12 illustre une visibilité faible depuis le site du marais mouillé tandis que les photomontages n°4 et n°13 affichent quand à eux des impacts nuls.